



SEMAINE

Hebdomadaire de l'émigration

Vaulx-en-Velin ! Menton ! Paris ! Miramas !



L'HEURE DE LA RIPOSTE

face au racisme

SOMMAIRE

du n° 126 du mercredi 3 avril 1985

EN COUVERTURE

- * Après le meurtre de Miramas
L'HEURE DE LA RIPOSTE
(pages 4 à 6)
- * Racisme : idées reçues et idées perverses
(page 7)

LES ACTIVITES DE L'AAE

- * Tournées du président de l'AAE et de l'ambassadeur d'Algérie dans les consulats
(page 8 et 9)
- * Action en direction de la jeunesse
(page 10)
- * Stage d'animateurs de centres de vacances et départ des circuits « connaissance de l'Algérie »
(page 11)
- * Les activités des régions
(page 12 et 21)

ENTRETIEN...

- * ... avec Gérard Fuchs, président de l'ONI
(pages 22 à 25)

HOMMAGE...

- * ... aux colonels Amirouche, Haouès et Lotfi. (page 26)
- * Les douanes se renforcent (page 27)



SPORTS

- * La participation de l'AAE au cross national du parti
(page 28)
- * L'Union sportive des Algériens de Lille
(page 29)
- * Championnat national
(page 29)
- * Coupe du monde : l'EN ramène le nul d'Angola
(page 29)

MAGAZINE

- * 4^{ème} conférence sur l'éducation des adultes
(page 30)
- * Courrier des lecteurs
(page 30)
- * Livraison ; Billet médical ; Conférence
(page 31)
- * Conférence au Centre culturel algérien
(page 32)

DOCUMENT

**Le discours du président Chadli Bendjedid
à la 3^{ème} Conférence nationale du développement.
(pages 13 à 20)**

la Semaine de l'émigration

ORGANE DE L'AMICALE DES ALGÉRIENS EN EUROPE

• Commission paritaire n° 64700

■ **Organe de l'Amicale
des Algériens en Europe
Hebdomadaire**

■ **Directeur de la
publication**
Abdelkrim SOUICI

■ Rédaction - Administra- tion

3, rue Joseph-Sansbœuf
75008 Paris
Tél. : 387.35.09
Compte banque U.M.B. Paris
n° 0066 401 4007

■ Bureau d'Alger

Centre d'information
de l'émigration
36, rue Asselah Hocine
Alger
CCP : 30 20 Alger

■ **Cadet Photocomposition**
9, rue Cadet - 75009 Paris
Imprimerie d'ETC
76190 - Yvetot

■ Nos abonnements sont
payables à la commande
sur la base des tarifs
indiqués ci-dessous,
et libellés exclusivement
en Dinars algériens,
ou Francs français,

■ Algérie :	
Un an :	115 DA
Six mois :	60 DA
■ France et autres pays :	
Un an :	190 FF
Six mois :	100 FF

Une réduction de 50 % est
consentie, sur les abon-
nements, aux jeunes de moins de
25 ans et aux étudiants.

■ Pour tout changement
d'adresse, nous prions
nos abonnés de nous
informer une semaine
à l'avance, en nous joignant
la dernière bande d'envoi.

■ Les documents reçus à
notre rédaction, ne peuvent
être réclamés par leur
expéditeur. Leur envoi
implique l'accord de
l'auteur pour leur
libre publication.

Agence (textes, photos) : APS

L'heure de la riposte

Nous n'avons jamais cessé de dénoncer, ici, le racisme et d'alerter l'opinion publique sur sa montée. Nous l'avons fait à un double titre : d'abord en application d'un principe fondamental des statuts de notre association ; ensuite parce que notre communauté s'est trouvée être la cible la plus visée par les racistes. Depuis l'attentat contre notre consulat à Marseille, qui a fait quatre morts en 1974, quelque cent vingt Algériens ont été victimes des attentats racistes ces dix dernières années, soit une moyenne d'un tué par mois.

Le racisme anti-algérien a été particulièrement meurtrier ces derniers temps. En 1983 trente-sept attentats ont fait quinze morts, vingt-deux blessés et sept locaux détruits. En 1984, il y eut quatorze morts, six blessés, trois locaux détruits. Depuis le début de cette année 1985, quatre Algériens sont tombés sous les balles ou les coups des racistes...

Ce macabre record illustre tragiquement l'indice d'insécurité qui affecte les ressortissants algériens en France. Il nous met en droit de crier notre légitime indignation et notre refus d'accepter la loi de la haine.

Il nous met en droit de tirer fermement, et sans discontinuer, sur la sonnette d'alarme pour, qu'enfin, s'arrête le train du racisme.

Nous n'avons jamais omis de souligner que le racisme qui nous visait portait tous les germes de la gangrène qui n'allait pas manquer de frapper, aussi, d'autres communautés. Le racisme anti-algérien, en France, est devenu tout naturellement anti-maghrébin, puis anti-immigrés.

Un proverbe algérien dit : « Ne sent (la brûlure de) la braise que celui qui a le pied dessus. » De même, nos appels et cris d'alarme sont-ils demeurés sans écho ; ou si peu. Le racisme qui frappait l'immigration, bien qu'administré par doses de plus en plus massi-

ves, est apparu tout à fait tolérable ; aux yeux de l'opinion publique forgée par les médias ; à l'intelligentsia française (mal) embouchée dans un faux débat sur cette même immigration.

La banalisation du racisme anti-algérien et, par extension, anti-immigrés, ne pouvait que déboucher sur le racisme tous azimuts, c'est-à-dire généralisé. Elle ne pouvait que favoriser la résurgence de l'extrémisme, restaurer l'anti-sémitisme et préciser la menace fasciste sur la France... et l'Europe.

Aujourd'hui nous en sommes là. L'alternative est simple : ou bien accepter que ce courant qu'on a laissé naître se développe — et le subir ; ou bien l'endiguer pour l'assécher — et le combattre.

Pour notre part, nous optons résolument pour la seconde solution. Nous combattons ! Plus précisément, nous continuerons de combattre le racisme, en redoublant nos forces et nos efforts, en mobilisant nos militants et nos amis, en harcelant les pouvoirs publics et tous les services compétents pour que soit assurée la sécurité légitime de nos ressortissants.

Nous joindrons nos efforts à toutes les forces qui voudront combattre auprès de nous pour abattre l'hydre raciste. Nous en appelons à tous les Français pour qu'enfin ils prennent conscience de l'importance de l'enjeu et s'opposent à l'aventure dans laquelle l'extrémisme tente de les engager. Nous leur disons qu'il n'est plus possible de demeurer indifférent et passif.

Il est inadmissible que la France, qui se dit patrie des Droits de l'Homme, soit le pays où l'on tue le plus par racisme — après l'Afrique du Sud. Face au danger qui nous menace, mais qui, en dernier ressort, vise les Français eux-mêmes, il est temps de former un véritable front anti-raciste.

L'heure de la riposte a sonné.

la Semaine

Après le meurtre de Miramas Cela ne peut plus durer !

Nourredine Hassan Djaoudi n'est plus de ce monde. Il a été ravi à la vie et à l'affection des siens à 18 ans. Les racistes, dopés par la banalisation de leur idéologie, agissent à visage découvert pour tuer Arabes, Juifs ou Noirs. Mais ce sont les Algériens qui sont toujours les plus visés, qui paient le plus lourd tribut. Le ras-le-bol de la communauté algérienne en France, surtout chez les jeunes, est manifeste. L'Amicale se constitue partie civile après le crime de Miramas. Le gouvernement algérien, de son côté, a exprimé sa profonde préoccupation et exigé la sécurité de ses travailleurs en France. Non, cela ne peut plus durer !

La Communauté algérienne en colère

La violence raciste frappe à répétition. En quelques jours d'intervalle elle a fait gicler le sang d'innocentes victimes à Menton, à Paris et à Miramas. Cette dernière ville a enregistré le crime le plus récent à ce jour commis le 30 mars qui a mis fin à la vie d'un jeune algérien, Nourredine Hassan-Djaoudi, 18 ans et c'est fini. Djaoudi est mort au commencement de sa vie. Les circonstances de l'assassinat de Djaoudi ne souffrent d'aucun point noir. Les témoignages concordent pour affirmer avec certitude qu'il s'agissait bel et bien d'un acte raciste commis froidement. La version policière imputant l'agression à un règlement de comptes est d'une invraisemblance insultante pour l'âme du disparu et indigne de l'éthique même de ceux qui sont chargés de la sécurité des individus.

Aux récits du crime rapportés par la presse locale est venue s'ajouter l'enquête menée par « S.O.S. Racisme » pour confirmer la thèse raciste. L'association popularisée par le badge « Touche pas à mon pôte » est arrivée à la conclusion suivante : « Une bagarre a éclaté à l'extérieur du café « O Mistral » à la suite du refus du patron de servir deux clients. C'est à ce moment seulement que Nouredine est arrivé sur place avec un ami. A ce moment, un coup de feu a éclaté et quelqu'un a dit : « C'est encore Daniel qui fait

ses conneries ». Nouredine et son ami sont rentrés dans leur cité en voiture et ont discuté près d'un arrêt de bus. Une heure après la bagarre devant le café, dans laquelle n'ont jamais été impliqués Nouredine et son ami, une voiture s'est arrêtée près d'eux. « Nouredine, viens ici », a dit le passager de la voiture. Il s'est approché et a reçu une balle dans la tête. Nous sommes sûrs et certains que ça s'est passé ainsi. »

Cette balle dans la tête a mis fin aux jours de Djaoudi tandis que les agresseurs prenaient la fuite. Pas pour longtemps pour le chauffeur de la voiture, Jean-Pierre Cusumano, qui se rend quelques instants plus tard au poste de police de Miramar. Son acolyte, celui qui a dégainé, préfère la fuite. Mais pour la communauté algérienne de la ville il n'y a pas de doute. Il ne pourrait s'agir que de M. Forte. « C'est un raciste, dit-on. Il avait déjà tiré sur des Arabes. Il avait même jeté une grenade dans un bar fréquenté par des immigrés où cinq personnes avaient été légèrement blessées. ». Pourquoi la police ne l'a-t-il pas mis hors d'état de nuire ? « La police le connaissait bien, affirme-t-on à Miramas, mais elle ne bougeait pas. Son beau-frère est inspecteur, alors... ». Que pensera de tout cela le juge d'instruction chargé de l'affaire ?

L'Amicale des Algériens en Europe, fortement implantée à Miramas où son délégué régional et le Consul d'Algérie à Marseille avaient tenu 15 jours auparavant une grande réunion publique, a rapidement et vivement réagi à cette perte de l'un des siens qui allonge la longue liste des Algériens abattus par des racistes. Si elle a su traduire la vive émotion de la communauté algérienne et exprimer ses exigences en matière de sécurité et de justice, l'Amicale a également tenu à tirer la sonnette d'alarme sur

de possibles et inattendues réactions que pourrait avoir la jeunesse émigrée. Celle-ci, comme on l'a relevé à Miramas, est excédée par le haut degré d'insécurité qu'elle vit quotidiennement. « Si cela continue nous ne resterons pas les bras croisés en attendant la mort. Notre patience a des limites. Que les autorités assument leurs responsabilités sinon... » déclarent quelques jeunes coléreux et fous de rage, à juste titre. Des jeunes qui ont l'âge de Nourredine.

M.M.



M. Ahmed Taleb Ibrahim, membre du Bureau politique du FLN, ministre des Affaires étrangères est intervenu en direct d'Alger sur TF 1 le 2 avril au soir. A cette occasion, il a exprimé l'émotion de notre gouvernement face à la vague de racisme qui atteint notre communauté en France. Nous reviendrons sur cette intervention dans notre prochaine édition.

La riposte de Miramas

Cinq mille personnes environ ont répondu à l'appel de l'Amicale des Algériens en Europe en faveur d'une manifestation silencieuse à Miramas, moins de quarante-huit heures après l'assassinat du jeune Nourredine Hassan Djaoudi. L'initiative de l'Amicale était soutenue par « S.O.S. Racisme », les délégations du MRAP à Marseille, Martigues et Vitrolles, les syndicats et partis politiques de gauche, la municipalité de Miramas, l'Amicale des Marocains et « les femmes maghrébines. »

Il y avait beaucoup d'émotion dans le long cortège où avaient pris place les parents de la victime effondrés par la douleur. Du départ de la manifestation, place Jordan, à son arrivée, quelque trois kilomètres plus loin, sur les lieux mêmes du crime, le silence des manifestants n'avait d'égal que la colère renfermée lisible dans les yeux de jeunes Algériens de Miramas qui ne veulent plus « être descendus comme des lapins ».

A l'arrivée du cortège devant les lieux de l'assassinat, le Consul d'Algérie à Marseille, M. Salah Boulaghlam, et le délégué régional de l'Amicale, M. Abdelmadjid Benouareth, ont procédé au dépôt d'une gerbe de fleurs. Le maire de Miramas et le responsable local de l'Amicale ont ensuite pris la parole. M. Georges Thorrand, victime la veille au soir d'une agression perpétrée par des milieux certainement racistes, a lancé un appel au calme tout en stigmatisant les menées de l'extrême droite. Le délégué départemental de l'Amicale, M. Belkalfat Habib, n'a pas manqué de rappeler tous les crimes passés contre des Algériens et l'impunité manifeste accordée aux criminels. « Nous faisons tout pour canaliser la communauté algérienne mais il y a des limites. Les gens ne veulent plus demeurer une proie facile aux racistes » a ajouté le responsable de l'Amicale avant de demander aux autorités publiques



Les parents de Nourredine en pleurs.

de se déterminer sans équivoque. « Il y a, a-t-il ajouté, suffisamment d'éléments pour dire que Djaoudi a été victime d'un règlement raciste. L'Amicale ne laissera jamais un Algérien abattu sans réagir ».

A l'issue de la manifestation, des jeunes de Miramas ont annoncé la création d'une « Association des Amis de Nourredine » tandis que « S.O.S. Racisme » informait sa décision de prendre en charge les frais de rapatriement en Algérie du corps de Djaoudi et du voyage de ses parents. Une délégation de « S.O.S. Racisme » accompagnera la dépouille mor-

telle jusqu'au lieu de l'enterrement.

Au lendemain de ces événements, la tension demeure vive à Miramas comme dans tout le département des Bouches-du-Rhône où les antiracistes entendent sortir encore dans la rue dès samedi prochain 5 avril, à l'occasion de la Journée Nationale de manifestations contre le racisme. A Marseille il est prévu une grande marche et une délégation demandera à être reçue par le préfet. Les commerçants algériens de la ville sont invités à baisser leurs rideaux pendant une heure.

M. Merzak

Le maire de Miramas : « Un crime innommable »

« Je crois que mon indignation est partagée par tous les Miramasséens devant ce crime innommable. Personne ne peut être insensible à la mort d'un jeune de dix-huit ans et à la douleur de ses proches. Mais au-delà, il faut avoir conscience que Miramas vient après Menton et tant d'autres crimes. Ce n'est pas un

Les réactions

simple « fait divers » comme certains voudraient le faire croire : la droite et Le Pen en particulier. La banalisation de tels faits les sert pour alimenter des campagnes d'intoxication. Pour ma part, je refuse cette banalisation. Tous ces crimes sont marqués du même sceau : l'intolérance, la haine, la xénophobie. C'est contre cette banalisation qu'il est urgent de réagir ».

L'ambassadeur de France convoqué au ministère des Affaires étrangères

Monsieur François SCHAEER, ambassadeur de France en Algérie, a été convoqué lundi 1^{er} avril 1985 au siège du ministère des Affaires étrangères par le D^r Ahmed TALEB EL IBRAHIMI, membre du Bureau Politique du Parti du FLN, ministre des Affaires étrangères, qui lui a fait part de l'indignation et de la profonde préoccupation du gouvernement algérien face à la multiplication des actes criminels perpétrés en France contre la communauté algérienne, de même qu'il a exigé que des mesures sérieuses soient prises pour assurer la sécurité, la dignité et le respect de nos travailleurs en France.

« Le Provençal » : « ne plus se taire » (Editorial du 1/04/85)

« (...) C'est bien à Miramas, à notre porte, que dans la nuit de samedi un jeune Algérien de 18 ans n'a pas survécu à une chasse à l'homme. »

« (...) Une dispute dans un bar n'a rien d'exceptionnel. Elle appartient depuis toujours au quotidien. On échange des mots, parfois des coups, on en reste là et tout rentre dans l'ordre. Quand on en arrive à aller chercher une arme chez soi, à silloner les rues pour retrouver son antagoniste et que finalement on le tire comme un lapin, c'est qu'il y a quelque chose de pourri au royaume de Dieu. »

Il ne faut pas avoir peur de regarder la vérité en face. La lucidité s'impose devant des faits d'une telle gravité. Depuis des mois, enhardi par des moissons électorales, l'extrême droite ne cesse d'instiller le poison de la xénophobie dans les esprits. On en mesure aujourd'hui les néfastes effets.

Quand on sème la haine, on récolte la haine. La société française est contaminée par ce mal pernicieux qu'il est temps de traiter avec la plus grande énergie.

« Face à la marée noire du racisme, il n'est plus possible de se taire. »

Le meurtre de Menton

Témoignage de Belakhel Ali

« La Semaine » a recueilli le témoignage de M. Ali Belakhel, 28 ans, le jeune algérien qui se trouvait avec M. Aziz Medak, marocain, tué le 21 mars à Menton à coups de carabine 22 long rifle, alors que M. Jean-Luc Louis-Jean, martiniquais était grièvement blessé à la jambe.

— LA SEMAINE : « Vous étiez ce soir-là à Menton avec vos deux amis Aziz et Jean-Luc, que s'est-il passé ? »

● ALI BELAKHEL : « J'étais à Menton depuis trois semaines chez des parents, puisque je suis boucher à Saint-Etienne. Vers une heure du matin, ce 21 mars avec mes amis Aziz Medak et Jean-Luc Louis-Jean, nous rentrions chez nous lorsque Aziz a rencontré une jeune fille qu'il connaissait.

Celle-ci était dans une voiture, une Renault 5, garée moteur en marche et discutait avec un homme. Celui-ci parlait avec elle, penché vers la voiture dans laquelle cette jeune fille se trouvait. Au moment où nous sommes arrivés à leur hauteur, Aziz s'est approché de la voiture pour saluer son amie, alors que l'homme, qui lui avait parlé, s'éloignait.

Cet homme, pendant que

Aziz conversait avec la jeune fille qu'il connaissait, s'est éloigné mais quelques minutes après il était de retour avec 3 autres personnes dont un était serveur au « Lou Pastre », une pizzeria à proximité de l'endroit où nous nous trouvions. »

* « Vous ont-ils parlé ? »

● Ali Belakhel : « Non, ils sont venus vers nous, ont demandé à la jeune fille si elle nous connaissait, celle-ci a répondu « Oui, ce sont mes amis. » A ce moment-là, les quatre hommes nous ont bien regardé, sans rien dire, quelques minutes après, après avoir fini de discuter avec la jeune fille, nous primes congé d'elle et repartîmes pour rentrer chez nous. Entre temps, une moto qui était garée non loin de là, devant le café « Le Lamparo », un établissement où vont les gens du Front national, commence à nous suivre avec

deux hommes, casques rabattus.

J'ai alors dit à Aziz : « Que se passe-t-il, ils nous suivent ».

Celui-ci me répond : « Ce n'est rien, laisse tomber ; peut-être habitent-ils dans le quartier. »

LA FUSILLADE

A un certain moment, pas rassuré, je me retourne une dernière fois et je vois distinctement le type assis derrière le conducteur de la moto, épauler un fusil qu'il avait dissimulé le long de sa jambe. Il nous visait. J'ai crié « Attention ! » et nous nous sommes mis à courir tous les trois, Aziz, Jean-Luc et moi. Aziz et Jean-Luc couraient plus vite que moi, me distançant quelque peu.

Alors que nous avions parcouru cent à deux cents mètres, l'homme au fusil a commencé à tirer plusieurs coups de fusil,

un fusil à répétition, déchargeant son arme sur nous. C'est alors qu'Aziz et Jean-Luc se sont écroulés, l'un touché au ventre, l'autre à la jambe. Aziz avait été atteint de deux balles au ventre, Jean-Luc avait la jambe criblée de balles et il saignait abondamment. Moi, j'étais indemne, ayant eu le réflexe non seulement de courir en zigzag comme mes deux compagnons, mais aussi de m'abriter derrière une voiture en stationnement.

Donc, lorsque j'ai vu mes amis, s'écrouler, j'ai appelé au secours en vain. Personne ne s'est manifesté. Je me suis précipité alors vers la cabine de téléphone la plus proche, mais elle ne fonctionnait pas. Puis j'ai emmené, en les soutenant, mes amis vers la caserne de pompiers.

Je me souviens très bien des derniers mots qu'Aziz a prononcés, alors que je me trouvais avec lui dans l'ambulance : « quiconque aura vu, aura beaucoup retenu. » Il devait mourir quelques heures plus tard à l'hôpital de Nice.

Propos recueillis par Chérif Harbi

Les réactions aux crimes racistes

L'A.R.A.C. : halte au racisme !

« Chaque jour, nous apprenons des violences et des crimes racistes perpétrés en France et dans le monde. Chaque jour, le racisme tue sur tous les continents et dans notre propre pays. Il est un fléau qui, de nouveau, grandit et devient une menace pour plusieurs nations et pour la société française elle-même. Il prétend justifier toutes les violences, toutes les tortures et tous les crimes contre l'humanité. Il change des hommes en tortionnaires et en bêtes féroces. Il prépare à la négation de toute démocratie. Il installe dans l'acceptation de méthodes fascistes. Il est un danger mortel pour la démocratie, pour la liberté et pour la paix.

« Héritiers de la « Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 », contemporains de « la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme », héritiers des combats de Henri Barbusse pour la Paix, la démocratie et la dignité humaine, nous ne pouvons pas permettre, par

notre passivité et notre indifférence, la croissance et la vie de cette « bête immonde ». Nous ne pouvons rester sans le combattre dans toutes ses manifestations. Nous nous devons d'éduquer nos enfants et nos petits-enfants selon les principes humanistes des fondateurs de notre ARAC.

« C'est pourquoi, le Conseil National de l'Association Républicaine Des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ARAC) appelle tous ses adhérents, tous les anciens combattants et victimes de guerre épris d'humanisme et de paix, à être vigilants et actifs pour empêcher la naissance et la croissance de tout racisme dans notre pays et dans le monde, à le combattre partout où ils le rencontrent, à participer à toutes les prises de position, à toutes actions individuelles ou collectives, qui peuvent le faire reculer et l'abattre.

« Il s'agit d'une œuvre de salut public, il s'agit d'un combat vital pour la dignité humaine et pour toute l'humanité. »

LA CFDT :

« Que justice soit rendue... »

Dans une déclaration rendue publique le 25 mars la Commission exécutive de la C.F.D.T. écrit :

Le racisme a encore frappé. Parce qu'ils n'aimaient pas les Arabes », deux individus ont tué, la semaine dernière, après avoir organisé dans les rues de Menton, une chasse à l'homme. Un tué, un blessé grave, ont été les victimes de cet acte inqualifiable. La CFDT fait part de son émotion à la suite de ces crimes et demande que justice soit rendue.

Le climat de haine et d'intolérance qui se développe dans notre pays aggrave l'insécurité des ressortissants immigrés, et d'une manière générale, de ceux qui sont « différents ». Les thèses d'extrême droite ne sont pas simplement des prises de position idéologiques, ou des arguments électoraux. Elles se traduisent également par des passages à l'acte, les crimes de Menton en sont une nouvelle illustration. Ceux qui professent de telles

théories portent une lourde responsabilité dans le développement de tels actes, qui ne sauraient être considérés comme marginaux, ou comme des bavures, mais comme une forme barbare de leur mise en œuvre. Ceux qui, à droite, au nom d'impératifs politiques, font preuve d'une quelconque complaisance à l'égard de ces thèses sont tout autant responsables de la dégradation du climat de notre pays.

La CFDT, pour sa part, engage ses organisations à poursuivre leur action pour simultanément combattre le racisme et créer les conditions d'une société où chacun puisse s'exprimer et vivre avec ses spécificités et ses différences. A cette fin, elle estime utile de débattre de ces questions sur les lieux de travail, avec les adhérents, les salariés, les jeunes, sur les causes profondes de la situation que nous connaissons.

idées-fixes et ... idées perverses

Le racisme est-il inexorable ?

Question surprenante pour certains, mais tout aussi légitime, face à la multiplication des faits à caractère raciste qui éclaboussent l'actualité.

Déjà les spécialistes, à l'écoute du langage, avaient mis en exergue le racisme capillaire tout prêt à sourdre, pour peu que l'occasion se présente, dans la phrase « je ne suis pas raciste mais... ».

Aujourd'hui, il en est une autre, qui n'écorche guère la bouche des gens de beau linge qui proclament, un rien condescendants : « je n'ai rien contre les immigrés » pour ajouter tout aussitôt : « mais il est vrai que je n'habite pas avec eux ».

L'attitude de ces derniers est tout aussi condamnable que celle des racistes opérant à visage découvert. Car elle démontre que la contamination a touché toutes les couches de la société, n'épargnant même pas ceux qui, autrefois, face à l'adversité, savaient tenir froids leur sang et leur esprit.

Le matraquage des slogans simplistes y est pour quelque chose dans cette attitude. Les partis politiques — certains d'entre eux, en tout cas — en ayant fait leur cheval de bataille, relayés en cela par la formidable orchestration des médias à leur dévotion qui, distillant chaque jour la dose nécessaire de « l'exaspération », de la « peur », de « l'insécurité », ont créé chez l'homme de la rue des réflexes pavloviens de suspicion envers l'Etranger.

Ce mécanisme, subtil dans sa démarche, est difficilement quantifiable, tant il fait appel à l'irrationnel, à ces sentiments enfouis quelque part chez l'homme et venus tout droit de la nuit des temps hominiens.

CORTEGE D'EXACTIONS

Un fait, s'impose pourtant : les dégâts sur la société sont là, visibles, quotidiens. Avec ce long cortège d'exactions racistes qui parsèment le paysage de tous les jours.

Quant aux dégâts psychologiques, deux faits glanés dans la presse nous fournissent une démonstration exemplaire, sur le concept du « bouc émissaire » et

sa dérive perverse à force de matraquage, l'aliénation ; aliénation qui fait qu'une victime potentielle épouse les thèses allant contre son propre groupe social voire ethnique.

VERTUS ET RAISONS

Le premier fait concerne Montreuil où pour les nobles raisons de l'antiracisme (sic !), et les moins nobles du « seuil de tolérance », on refuse l'implantation d'un foyer pour travailleurs immigrés.

Le quotidien « le Monde » du 29 mars rapporte les bribes d'un débat entre quelques rares immigrés et des ouvriers français.

(...) Un immigré, installé en foyer depuis dix ans, s'interpose calmement. Il explique : « La venue d'un cousin... la présence de l'épouse... Ainsi on se retrouve à quatre ou cinq dans une chambre de 7,5m². Mais il faut bien s'entraider quand on cherche du travail. »

Son intervention est interrompue. Un vieil ouvrier français l'interrompt. « Je te connais, depuis le temps. A cause de gens comme toi, l'entreprise Dufour a fait faillite. » Les établissements Dufour, fleuron industriel de Montreuil, ont dû fermer leurs portes voici quelques années. Autant d'emplois en moins... le souvenir est douloureux (...)

La classe ouvrière s'est telle définitivement dépouillée de ses vertus de fraternité et de tolérance ?

On n'ose pas trop le croire. Il y aurait alors de quoi désespérer, de façon irrémédiable, Billancourt !

Quant à l'aliénation, quoi de plus illustratif que le cas de ce jeune... algérien qui participa à un débat entre lycéens sur le racisme, débat rapporté par un jeune correspondant du quotidien « Le Matin » dans sa livraison du 26 mars dernier.

« Tandis qu'un jeune RPR et notre ultra patriote se serraient les coudes pour faire front commun (eh, oui, la cohabitation entre eux, ça peut marcher) je me tournai alors vers un jeune élève algérien, anormalement silencieux depuis le début de notre discussion. « Et toi, te sens-tu étranger au problème raciste ? — Oh, moi, tu sais, je suis d'origine

égyptienne. » Stupéfaction du groupe. Face à notre scepticisme, il se reprendra puis se déclarera d'origine américaine avant d'avouer, presque honteux, qu'il s'appelait Ali et était d'origine algérienne. De plus, interrogé sur ses convictions politiques, il revendiquera précipitamment sa sympathie pour l'opposition nationale, et attribuera la montée de l'extrême droite à la gauche et à la délinquance... malgré lui (sic).

Le nationaliste n'avait plus qu'à se taire.

Ali faisait tout aussi bien son jeu en accusant ses frères de l'insécurité. »

Ces exemples sont à prendre avec les réserves d'usage ? Certes, mais qui pourrait fermer naïvement les yeux sur les innombrables lésions provoquées sur le corps social par des campagnes interminables anti-immigrés ? Ces campagnes-matraques, au racisme rampant ou ostensiblement claironnant, qui pourraient en ignorer leur impact sur l'opinion publique ? Sur le verdict des urnes ?

Sans doute les médias — dont il est hors de question ici de les désigner dans leur ensemble comme responsables du phénomène — ont servi de caisse de résonance à ces résurgences du passé si peu dignes de la tradition de tolérance française. Mais, sans doute encore, ces médias n'avaient-ils fait qu'enregistrer un phénomène ancré dans l'air du temps, reflétant ainsi les idées courantes dans les microcosmes politiques français.

CONCEPT DE « NECESSITE »

La crise économique en imposant le concept de « nécessité » (économique) a fait que nombre d'esprits — de tout bord — ont jeté aux orties des principes de fraternité, dont jadis ils s'enorgueillissaient, pour enfourcher un discours où se répercutent en échos ordre, patrie, travail, rappelant en cela des discours des années 40.

La prise en charge collective d'un tel discours a de quoi faire réfléchir, car on n'assiste plus à la manifestation d'agressivité individuelle, réprimandée par les uns et les autres, mais à une légitimation des hystéries collectives excusées,

justifiées, ou au mieux tolérées, à cause... de soi-disant « nécessités économiques ».

Il est notable de constater que le discours raciste, xénophobe, se nourrit de ces paramètres économiques que sont l'emploi, l'argent...

Est-ce parce que c'est la visualisation la plus facile du sentiment de dépossession, qui plus que la peur ou le mépris de l'Autre, détermine l'action raciste ? Phénomène devant lequel l'homme de science n'en peut mais...

Le professeur Albert Jacquard par exemple, qui a intervenu l'autre dimanche au débat « la société face au racisme » organisé par les éditions Complexe au Salon du livre, n'a pas manqué de rappeler ce combat de la science contre le phénomène raciste.

Combat difficile, car la raison peut elle définitivement terrasser l'irrationnel ?

CRI D'ALARME

« Notre première tentative de lutter contre le racisme, a dit le scientifique français, était d'avoir recours à la science ; et la science montrant que le concept de race ne peut pas être défini pour l'homme, on pensait qu'on avait lutté contre le racisme, en disant ça. L'expérience prouve qu'on n'a pas fait le moindre progrès. »

Et l'homme de sciences de rappeler que rien ne différencie au microscope l'homme des autres mammifères qui peuplent la terre. Seuls la fabuleuse complexité de son cerveau et ce pouvoir de s'autoconstruire, et par conséquent s'autodétruire, font que l'homme soit un animal différent des autres.

Et si le racisme n'est pas la manifestation de la peur de l'autre ? Mais plutôt de la peur de soi, du mépris de soi-même, s'est interrogé le scientifique français qui a, en outre, poussé, un cri d'alarme contre l'extension du fléau qui mène la société à sa perte et au suicide.

Car les tenants du racisme qui veulent protéger la société la mettent en réalité dans une tombe, a conclu l'homme de sciences.

L.A.

Les activités de l'AAE

Tournées du président de l'AAE et de l'ambassadeur d'Algérie dans les consulats

Le contact direct

Désireux de nouer des contacts plus étroits avec la communauté algérienne vivant en France, cela en poursuivant la collaboration étroite entre l'AAE et les services consulaires, le président de l'Amicale, M. Abdelkrim Souici, et l'ambassadeur d'Algérie en France, M. Abdelhamid Mehri, ont inauguré une nouvelle méthode de travail, en prise directe avec les problèmes concernant les travailleurs algériens et leur famille

Des tournées, constituées de séances de travail avec les consuls, les vice-consuls, les responsables de l'AAE au niveau des circonscriptions, et des réunions avec les représentants de notre communauté sont organisées depuis le 26 mars dernier dans les départements de la couronne parisienne et doivent se poursuivre dans les diverses régions de France. Cette démarche originale, permettant de mobiliser efficacement les cadres de notre organisation et de nos légations consulaires, a débuté le 26 mars à Vitry-sur-Seine, dans le Val-de-Marne, puis s'est poursuivie les jours suivants à Nanterre, dans les Hauts-de-Seine et à Aubervilliers en Seine-St-Denis avant d'être étendue aux autres régions du territoire.

L'idée essentielle : connaître dans le

détail, et y remédier avec l'efficacité la mieux ajustée, les problèmes généraux de la communauté algérienne dans ces départements.

DÉMARCHE ORIGINALE

A chaque fois, les réunions conjointes de travail, AAE et services consulaires, présidées par le président de l'Organisation et l'ambassadeur, recensent, par un large tour d'horizon, les difficultés que rencontrent nos concitoyens en France. De plus, les représentants de notre communauté sont reçus et exposent les problèmes qui se posent d'une manière concrète, ce qui crée un dialogue fructueux.

L'ambassadeur d'Algérie, dans cette

même optique, a pris contact avec les autorités françaises départementales au plus haut niveau. Il a rencontré notamment les préfets du Val-de-Marne, des Hauts-de-Seine et de Seine-St-Denis.

Cette démarche est originale et bénéfique en ce sens qu'elle permet aux responsables, avec ces séances de travail, de prendre conscience du vécu, des difficultés des membres de la communauté.

Parmi les questions abordées, le problème central est constitué par l'organisation du retour, et à ce propos, la nécessité de trouver des logements, à louer ou en lots de terrains à bâtir, pour ceux de nos compatriotes qui désirent rentrer définitivement.

Autre point important, la formation professionnelle, pour les adultes et les jeunes de la seconde génération.

La scolarité des enfants en Algérie, aussi, avec le fait qu'il n'y a pas assez d'établissements, au pays, prévus pour les enfants d'émigrés. Les lycées, notamment, ne sont pas toujours bien situés par rapport au lieu d'installation des familles. Des difficultés se posent également aux enfants, au niveau de la scolarisation en arabe.

Ces deux points, logement et scolarisation, constituent un frein, une des plus grosses difficultés pour les familles désirant rentrer définitivement en Algérie.

Autre problème évoqué, l'obligation pour les émigrés se rendant au pays de changer 700 DA (1 300 F) jugée difficile notamment pour les malades, les chômeurs en fin de droit ou les chômeurs tout court. Dans certains cas, cette obligation devient une contrainte qui empêche par exemple certains de nos compatriotes vivant en France d'aller voir leur famille au pays, même pour des décès de parents. Il est difficile, dans la plupart des cas, de payer le billet aller-retour et les 700 DA.

RECENSER LES PROBLÈMES

En ce qui concerne les prises en charge des soins médicaux, on assiste parfois à des abus. En effet, celles-ci, délivrées en Algérie, donnent lieu à des certificats de complaisance, alors que les maladies concernées peuvent être traitées en Algérie. Encore plus grave, certains hôpitaux français accueillant des malades algériens prolongent sans



De gauche à droite : MM. Abed, Consul de Nanterre, Mehri, ambassadeur d'Algérie, Souici, président de l'AAE, Meguernez, responsable des relations extérieures de l'AAE.

raison valable l'hospitalisation et les soins, pour « gonfler » les notes et « arrondir » leur budget. On imagine ce que cela coûte quand on sait que la journée d'hospitalisation tourne autour de 1 500 F.

Le service national, au centre des questions soulevées, risque de poser des problèmes aux jeunes appelés algériens vivant en France, dans la mesure où après les deux ans passés en Algérie, l'intéressé peut perdre son emploi à son retour. En effet, en France où le service militaire est d'un an, le code du travail stipule que trois mois avant son départ pour le service, l'appelé doit avertir son entreprise, la loi garantissant le retour de l'intéressé à son poste de travail. Bien que l'accord algéro-français sur le service national des jeunes algériens vivant en France indique que l'appelé doit être repris à son travail, dans la pratique, ces jeunes risquent de perdre leur emploi.

Aussi étudiera-t-on certainement le projet consistant à demander au partenaire français, au vu de l'accord entre les deux pays, de faire respecter la garantie de l'emploi au retour du service national, pour quelqu'un qui quitte son travail pour ses obligations militaires. Et selon les termes de l'accord, la réintégration doit être appliquée, même si ce service national a été effectué en Algérie, puisque les textes le prévoient.

Il faudra donc prévenir une application erronée des textes.

A propos du service national, un chiffre concernant Vitry-sur-Seine : sur 543 jeunes appelés algériens, 4 seulement ont opté pour le faire en France, les autres se sont rendus au pays.

D'autres questions ont été soulevées comme celle de la reconstitution de



Maamar Boukerrou

carrière, de manière à aider nos compatriotes à récupérer tous leurs droits, sans être lésés, ou encore l'idée de créer une structure conjointe AAE-Consulats pour le suivi des dossiers du retour définitif au pays, que ce soit pour le logement ou pour les droits de fin de carrière.

Comme devaient l'expliquer tour à tour M. SOUCI et M. MEHRI, les autorités algériennes ont pour souci essentiel de faciliter les retours définitifs des membres de notre communauté en France, partie intégrante du peuple algérien. Tous deux ont annoncé que ce type de réunions allait être poursuivi

dans toutes les régions de France afin de mieux recenser les problèmes qui se posent aux Algériens vivant ici.

Cette identification des problèmes par une prise de contact directe et efficace lors de ces réunions, de ces rencontres, est importante, comme devait le souligner le président de l'organisation, car les efforts entrepris en commun, grâce à cette étroite collaboration entre l'AAE et les consulats, tendent à trouver les meilleures solutions pour notre communauté, à défendre ses intérêts en une période plus difficile pour elle que jamais.

Chérif Harbi

RENCONTRES AMICALE DES ALGERIENS EN EUROPE — SYNDICATS

Dans le cadre du programme d'action élaboré par le Comité-Directeur de l'A.A.E., le 10 février dernier, le responsable des relations extérieures et des affaires sociales, M. Ramdane Meguernez, a établi un calendrier de rencontres avec les principales centrales syndicales du pays d'accueil. C'est ainsi qu'il a rencontré, avec M. Ramdani (chargé des affaires syndicales dans ce secteur), des responsables syndicaux de la C.F.D.T. (le 26 mars) et de la C.G.T. (le 28 mars).

Ces prises de contact qui s'inscrivent dans le cadre du renforcement des liens avec ces centrales syndicales ont permis de faire le point sur la situation sociale de l'immigration en général et de la communauté algérienne en particulier.

C.F.D.T. :

Pour cette centrale syndicale, M. F. Bouille, secrétaire national, chargé du secteur société-liberté, a fait un tour d'horizon des principales questions touchant à l'immigration, à savoir, la formation reconver-

sion, la scolarité des enfants, le logement et regroupement familial. Concernant l'aide au retour, M. F. Bouille a précisé que la C.F.D.T. est signataire de la convention régissant cette aide et que dans ce cadre elle a demandé qu'il y ait une commission de contrôle extérieure à l'entreprise. Cette commission aurait un caractère national. Commentant les statistiques de l'O.N.I. sur l'aide au retour il a précisé que 7 500 candidatures ont été émises et que 185 conventions ont été signées. Pour les Algériens, il est enregistré 321 départs au 31 décembre 1984. Ces départs concernent 313 travailleurs de l'industrie automobile.

D'une manière générale, les travailleurs algériens candidats au retour s'orientent vers le commerce alimentaire et le transport. Ils sont dans leur majorité des célibataires et ont entre 31 et 50 ans.

C.G.T. :

Pour cette centrale syndicale, les entretiens ont eu lieu avec M. Jean Bellanger, chargé du secteur immi-

gration, M. Benkhelouf Boualem, M. Jean Laulair (collaborateurs dans ce secteur) et M. Serge Cappe, président de l'I.N.C.A. (1)

Durant ces entretiens, les relations de la centrale syndicale avec l'U.G.T.A. et l'A.A.E. ont été passées en revue pour une meilleure concrétisation des actions communes visant à l'amélioration des conditions de vie et de travail de notre communauté ainsi qu'à la défense de ses intérêts moraux et matériels.

Au nombre de ces actions figurent la solution de problèmes des foyers de travailleurs, la formation des travailleurs et la concrétisation de leurs droits sociaux. Dans le cadre des prochaines rencontres avec l'U.G.T.A., les modalités d'une action plus concrète pour la récupération des droits sociaux de nos travailleurs sera à l'ordre du jour.

F.B.

(1) INCA : Institut National Confédéral de défense et d'Assistance sociale aux travailleurs italiens.

L'action de l'Amicale en faveur de la jeunesse

des efforts considérables

S'il est un aspect de l'action de l'A.A.E. qui tient le plus à cœur à l'Organisation, c'est bien ce qu'elle entreprend en direction des jeunes Algériens vivant en France, partie riche et prometteuse de notre communauté, et aussi la plus sensible parce que situant à une période où commence à se former la personnalité.

Si cette action a, comme il se doit, un objectif pédagogique de formation des jeunes, pour qu'ils s'assument dans leur vie sociale naissante, elle tend également à leur permettre de s'épanouir dans divers domaines où non seulement l'intellect mais aussi les aptitudes physiques peuvent se développer harmonieusement. Le tout en prise directe avec la dimension enrichissante de la culture qui est la leur : la personnalité algérienne avec toutes les richesses de l'arabo-islamique, du patrimoine spécifique de l'Algérie moderne.

Dans cette optique, l'A.A.E. a déjà entrepris, et poursuit toute une série d'actions, à commencer par ce qui paraît à ses yeux primordial, la pièce maîtresse en quelque sorte : l'enseignement de l'Arabe. Le résultat, certes perfectible, est à noter ; 60 000 enfants qui suivent ces cours. Pour diffuser cet enseignement, on compte 350 enseignants algériens, pris en charge par le gouvernement algérien, et qui professent en France, sous l'égide par l'Organisation, en plus de nombreux enseignants assurant la vacation.

Comme corollaire à cet enseignement, toutes les fins d'années scolaires sont marquées par des festivals scolaires. Epaulant cela, toute une gamme d'activités complémentaires : la constitution de troupes artistiques dans divers domaines, dans le cadre de l'animation culturelle ainsi qu'un effort particulier pour des vacances agréables et en même temps enrichissantes pour les jeunes Algériens. En effet, chaque été 1 500 enfants partent pour leur pays. A cela, il faut ajouter les divers circuits « Connaissance de l'Algérie » qu'organise l'A.A.E. Celle-ci assure, de ce fait, la formation de moniteurs et monitrices. Ceux-ci

pour les colonies de vacances, les circuits de visite en Algérie ou le volontariat. Que ce soient les centres d'animation culturelle pour les adolescents, les conférences, les séminaires, les fêtes, etc..., là aussi l'A.A.E. entreprend les efforts soutenus en direction de la jeunesse algérienne en France.

Enfin, un autre secteur d'importance, le sport dont la promotion par l'A.A.E. est effectuée dans le cadre local, à destination des jeunes. Il faut rappeler que grâce à ces efforts de l'Organisation, ces équipes de jeunes Algériens participent à toutes les grandes compétitions sportives nationales. D'ailleurs, les chiffres parlent d'eux-mêmes : en football, 180 équipes à travers toute la France dont 123 affiliées à

la F.S.G.T. ou la F.F.F. et 57 non affiliées. En karaté, 12 équipes ; en basket, diverses équipes féminines et masculines, sans compter les autres disciples.

Comme on le voit, l'A.A.E. ne ménage ni les efforts ni les moyens. De plus, 30 % de jeunes ont été introduits, d'une manière directe et démocratique, dans les structures de l'Organisation car, logique avec elle-même, celle-ci agit en direction des jeunes et avec ces jeunes.

Toute cette masse d'efforts humains, matériels, nécessités par ce vaste programme de l'A.A.E. doit être épaulée, continuée par les jeunes eux-mêmes, les parents aussi. Les jeunes, leurs parents doivent plus que jamais enrichir le sillon tracé par l'A.A.E., se mobiliser avec celle-ci pour contribuer à prolonger ce qui est déjà entrepris. Pour ce faire, rejoindre l'association, contribuer par une mobilisation unificatrice, solidaire autour d'elle, c'est œuvrer pour sauvegarder l'identité de cette riche potentialité qu'est la jeunesse algérienne en France.

Chérif Harbi



Maamar Boukerrou

Ouverture du stage d'animateurs de centres de vacances

Depuis le 30 mars, une cinquantaine de jeunes filles et garçons, venus des six régions de l'Amicale, sont regroupés à l'Institut de Formation, de Recherche et de Promotion (IFOREP) de Bures-Morainvilliers, près de Paris, pour suivre un stage de formation d'animateurs et animatrices de centres de vacances. C'est le troisième stage du genre, conçu dans le cadre des activités de l'Amicale afin de fournir l'encadrement des 2000 enfants algériens résidant en France qui iront en colonies de vacances, l'été prochain, en Algérie.

C'est M. Ramdane Meguernez, membre du bureau exécutif, responsable des relations extérieures, qui a présidé la séance inaugurale du stage, en présence de MM. Mohamed Chibane, responsable des sports, Mohamed Souili, responsable de la circonscription des Yvelines, Ayat, sous-directeur de la formation des cadres au ministère de la Jeunesse et des Sports, et des cinq éléments d'encadrement du MJS.

Après avoir salué les cadres du MJS, M. Meguernez a transmis aux participants au stage les salutations de M. Abdelkrim Souici. Il a indiqué que le président de l'Amicale, retenu par d'autres activités, aurait souhaité être là.

Dans son allocution, M. Ramdane Meguernez a exhorté les jeunes à « veiller constamment à ce que le sacrifice de nos martyrs ne soit pas



Les jeunes stagiaires à leur arrivée à l'IFOREP.

un sacrifice vain ». Il a fait appel à leur dynamisme et à leur esprit de responsabilité pour que partout — et surtout en France, où les conditions de vie de notre communauté sont difficiles — les intérêts de l'Amicale, et à travers elle ceux de l'Algérie, soient défendus et sauvegardés.

Intervenant avant M. Meguernez,

M. Chibane devait rappeler la triple responsabilité des jeunes stagiaires : l'encadrement (responsabilité des enfants, de leur sécurité physique et morale), l'éducation et l'animation.

Le stage, qui se déroulera sur la base de méthodes actives, se poursuivra jusqu'au 10 avril. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

M.A.

Circuit « Connaissance de l'Algérie » Session de printemps

Une centaine de jeunes Algériens de toutes les régions de l'AAE se sont envolés le 1^{er} avril à destination de l'Algérie, pour effectuer le circuit « Connaissance de l'Algérie » (session de printemps), organisé dans le cadre du programme d'action de l'Amicale en faveur des jeunes Algériens résidant en France. Le circuit, qui durera jusqu'au 10 avril, sera basé au camp de jeunes de Tipaza. Notre photo montre une partie du groupe au départ de Paris-Orly.



Maamar Boukerrou

NANCY

Journée « portes ouvertes sur l'Algérie »

Installée il y a seulement trois mois, la section de femmes de Malzéville-St-Max a déjà à son actif des réalisations intéressantes.

Ceci a été facilité par la réouverture du cours d'arabe fréquenté par un grand nombre d'enfants algériens, en particulier, et maghrébins, en général, ainsi que par la

création d'un cours d'animation culturelle.

Les activités de ce comité des femmes ont notamment consisté en la projection d'un film algérien. Elles se sont poursuivies par l'organisation, avec la collaboration du centre culturel Jericho, d'une journée « portes ouvertes sur l'Algérie d'hier

et d'aujourd'hui ».

Cette journée a consisté en :

1) une exposition de photo, cartes postales, livres, brochures, objets et vêtements (nos photos) ;

2) la récitation de contes algériens ;

3) une démonstration de « Oud » (instrument de

musique appelé aussi luth en Europe) par le jeune Abderahmane ;

4) et la reconstitution d'une cérémonie de mariage traditionnel en Algérie. Inutile de préciser que cette journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.

REGION DU CENTRE

Information et culture à l'ordre du jour

Dans le cadre de l'application du programme d'action pour l'année 1985, la Délégation régionale a organisé dimanche 24 mars, à la Maison des Sociétés de Vaulx en Velin, une journée d'études et de réflexion sur les problèmes de l'information, des relations extérieures et de l'animation culturelle.

Cette journée placée sous la présidence de M. Zairi Yahia, responsable de la région du Centre, a réuni tous les membres des comités de base chargés dans ces domaines précis, au niveau des sections et des départements.

Après que M. Zairi ait donné l'orientation et situé le cadre des travaux de cette journée, le chargé de l'information et des relations extérieures, a donné les explications nécessaires sur le rôle de l'information et des relations extérieures dans le fonctionnement de l'organisation et les buts recherchés en fonction de nos objectifs. Cette communication a été suivie d'un débat fructueux. Une commission de synthèse a été constituée et a analysé les suggestions de nos militants et a arrêté des recommandations utiles à l'amélioration des moyens d'information dans tous les domaines. Ce document a été présenté à la réunion qui s'est déroulée le lendemain à Paris avec les membres du Bureau exécutif.

Quant à l'action culturelle, elle a aussi suscité un débat intéressant dans la mesure où nos militants ont exprimé le vœu de voir s'améliorer ce secteur.

Cette journée de travail a été très appréciée par nos militants qui désirent se former davan-



tage pour mieux assumer leur mission.

Tirant les conclusions des travaux, le responsable de région a invité nos cadres et militants à mieux profiter de la

formation militante et indiqué que d'autres initiatives de ce genre seront développées.

A signaler qu'au cours de la journée, le frère Bouchedda Ahcène, membre du Bureau

exécutif et responsable de l'information, a tenu à assister à nos travaux et a profité de cette occasion pour rappeler toutes les perspectives inscrites dans ce domaine.

Réunion des étudiants de Grenoble

Une importante réunion s'est tenue le mercredi 27 mars 1985 au campus de l'Université de St-Martin d'Hères, présidée par M. Ounnas, membre du Bureau régional, et en présence de M. Manaa, délégué de circonscription, ainsi que MM. Derbal et Abdelghani, délégués départementaux de Grenoble et des Hautes-Alpes.

Plus de 40 étudiants algériens ont répondu à l'invitation qui leur a été faite en vue de constituer un comité de la section universitaire.

Après un débat très large qui a touché tous les domaines de la vie de notre communauté en général et estudiantine en particulier, un comité provisoire de 11 membres a été dégagé.

Une fois installé, ce comité a eu pour mission essentielle de préparer les conditions matérielles pour la tenue d'une assemblée générale statutaire retenue pour le mercredi 17 avril 1985, dans la même salle.

Cette réunion a été très intéressante à plus d'un titre, car, de l'avis même des étudiants présents, elle a permis de réunir des Algériens qui se trouvent depuis des années dans l'université et qui ne se connaissent pas.

En plus, les thèmes développés et débattus ont retenu l'attention des participants, qui se sont engagés à s'unir davantage, à s'organiser pour défendre les intérêts de la communauté algérienne en général et la jeunesse en particulier.

La séance devait se terminer à minuit.

Membres du bureau :

Djoulem Mohamed
Kouider Chaabane
Boukhenfa Mohamed
Boukheil Dalila
Dali Nacera
Saadaoui Nadia
Djadel Abdelkrim
Bounour Abdelhak
Ziouache Malika
Boudena Tayeb
Dali Zohra

Deux professeurs algériens exerçant à l'université ont assisté à la réunion, notamment M. Kebbal Chérif, professeur d'architecture.

Discours du président Chadli Bendjedid à la clôture de la 3^{ème} conférence nationale sur le développement

Le Président Chadli Bendjedid, président de la République, Secrétaire général du Parti du FLN a prononcé, au terme des travaux de la troisième conférence nationale sur le développement un discours d'analyse dont voici la traduction :

«Je voudrais, avant la clôture des travaux de cette conférence, aborder certaines questions qui concernent divers aspects du développement national.

Je voudrais aussi remercier et saluer tous les frères présents avec nous dans cette salle pour le climat qui a régné tout au long des travaux de cette conférence et pour l'exposé objectif des rapports présentés. Pour la première fois vos rapports ont revêtu un aspect critique, et ont évalué les aspects négatifs et positifs. Ceci révèle le niveau de conscience et d'intégrité des rapporteurs.

Je voudrais aussi m'adresser à travers vous à tous nos cadres et travailleurs et toutes les forces vives de la Nation pour les efforts continus consentis durant cinq années, et pour les résultats acquis pour réaliser le développement national. Ceci prouve s'il en faut le niveau de mobilisation et de conscience qui caractérise nos cadres et nos travailleurs. Ce qui me permet d'être optimiste et rassuré.

D'autre part, je voudrais aussi réaffirmer à tous que ma préoccupation essentielle qui est partagée par toute la Direction politique, s'articule autour des questions de développement national sous tous ses aspects. Je crois que c'est aussi votre préoccupation. Mes interventions ont parfois été sévères, mais je ne visais par là ni des personnes, ni des entreprises déterminées, mais mon objectif était d'exprimer mon grand intérêt à tous les aspects du développement national.

Je peux dire que le centre d'intérêt de la Direction politique est d'arriver à la maîtrise de nos affaires, et de concrétiser le concept du «compter sur soi» et la devise du 5ème Congrès du Parti du FLN «le travail et la rigueur pour garantir l'avenir». Cela doit être aussi votre centre d'intérêt au premier chef, car vous êtes les responsables de tous les secteurs économiques, sociaux et culturels.

Le sérieux et la franchise qui ont empreint les travaux de cette conférence où vous avez abordé en toute objectivité, et courage les aspects négatifs et positifs prouvent que les traditions de l'Etat algérien commencent à être consacrées. La maîtrise de nos problèmes commence à porter ses fruits. Si j'ai été parfois sévère avec certains frères responsables, c'est dans le souci et



l'objectif d'aider à découvrir les points faibles dans les secteurs évoqués, et de les éviter à l'avenir. Je souhaite que tous les frères concernés par tous les secteurs prennent en considération l'ensemble des observations et remarques constructives que j'ai faites, notamment celles adressées aux responsables et aux walis. Il faut que tous comprennent que les critiques ne s'adressent pas à des personnes et entreprises déterminées, mais l'objectif principal, comme je l'ai déjà dit, est d'arriver à résoudre nos problèmes et de maîtriser de plus en plus nos affaires en comptant sur nous-mêmes.

Comme je l'ai souligné hier, nous avons eu à faire face, après l'adoption du 1er Plan quinquennal, à de nombreux et divers problèmes, particulièrement ceux ayant trait à la maîtrise des moyens de production et de la productivité.

Ainsi nous avons ouvert en même temps plusieurs fronts et nous avons dû déployer d'immenses efforts pour sensibiliser nos cadres à la nécessité du «compter sur soi». Il était naturel que la restructuration des entreprises aboutisse au transfert des sièges d'unités de production et de réalisation à l'intérieur du pays pour parfaire la politique d'équilibre régional d'une part, et pour implanter ces entreprises dans des endroits appropriés, d'autre part. C'est dans ce contexte aussi que s'inscrivent la réorganisation et la mise en place d'organigrammes des entreprises. Ceci est à même de nous permettre la mise en place d'organigrammes rationnels obéissant aux normes internationales de gestion et d'utilisation des ressources humaines en fonction de la taille de chaque entreprise, qu'elle soit centrale ou locale. Cette démarche s'applique également à toutes les institutions administratives locales ou centrales. Notre objectif en cela tend à la rationalité tant en ce qui concerne les besoins que les critères définis.

EDIFIER UN ETAT FORT ET RESPECTABLE

Nous ne pouvons accepter en vertu de cela que des problèmes sociaux soient réglés aux dépens de l'économie nationale et il importe que chaque responsable appréhende convenablement cette question.

L'entreprise qui doit fonctionner avec 100 travailleurs ne doit pas dépasser ce nombre. Ce n'est que grâce à cela que nous pouvons atteindre l'efficacité. Cette méthode est d'ailleurs appliquée sur le plan international, aussi bien dans les pays capitalistes que dans les pays socialistes, car

le langage économique est exprimé par des chiffres et il n'y a point de place ici pour la philosophie. En clair, je dis que le système économique est sous-tendu par des critères bien définis, quelles que soient les orientations politiques.

La nouvelle organisation administrative qui a donné naissance à de nouvelles wilayas avait pour essence une meilleure maîtrise de l'économie nationale. Ses effets seront sans nul doute bénéfiques pour le pays et par voie de conséquence pour le citoyen.

J'ai dit, que nous avons ouvert plusieurs fronts et nous n'avons pas d'autre choix. Nous devons suivre cette voie, notre volonté étant d'édifier un Etat fort, respectable et au sein duquel chaque responsable se trouve engagé vis-à-vis des lois et non point des personnes.

Chers frères, chères sœurs,

Je voudrais mettre l'accent sur un point fondamental. Il concerne la formation du cadre et du travailleur algériens.

Nous devons déployer davantage d'efforts autour de cette question pour assurer la promotion du citoyen algérien en particulier et de la société algérienne dans son ensemble. Nous ne pouvons y parvenir que par la mobilisation de tous nos moyens et j'ai espoir de voir l'ensemble œuvrer pour la concrétisation de cet objectif. Nous ne pourrions jamais améliorer notre situation si nous occultons dans notre action, le domaine de la formation. Cette formation, scientifique s'entend, doit assurer le minimum de capacité et de compétence que requiert la notion de gestion.

Nous devons élargir le champ de la formation à l'intérieur du pays. Ceci implique pour chaque entreprise la création de centres de formation et de recyclage qui aident les cadres et les travailleurs à élever leur niveau, à maîtriser les moyens de production pour finalement améliorer la productivité.

Cette démarche n'est pas pour satisfaire l'ensemble des personnes, particulièrement celles qui veulent troubler l'atmosphère et qui s'évertuent à pratiquer une politique de dénigrement. Ce genre d'individus n'ont pas de place parmi nous. Nous ne voulons pas qu'ils demeurent une charge pour les cadres et les travailleurs sincères et nous devons nous en défaire. Nous nous reconnaissons, par contre, et la réciproque est vraie, dans tous ceux qui s'engagent vis-à-vis de cette politique.

Le pays a besoin d'éléments engagés issus de toutes les couches de la société

algérienne, qu'ils soient cadres, travailleurs fellahs, jeunes ou autres. Ceux qui croient pouvoir vivre sur le compte de l'Etat «beylik», qu'ils considèrent comme une «vache à lait», sachent qu'ils n'ont pas de place dans cette société.

J'avais, lors de l'ouverture de cette conférence, souligné que des éléments ne remplissant pas les conditions nécessaires pour assumer des responsabilités, avaient pu, dans des conditions bien déterminées, s'infiltrer dans différents domaines. J'ai indiqué qu'à l'indépendance, la situation était comparable à un fleuve en crue drainant tout sur son passage, mais lorsque les choses ont repris leur cours normal, la situation a changé et comme le dit l'adage algérien «seuls les rocs demeurent dans le lit, après la crue».

Autrement dit, seuls resteront aux postes de commandement au sein de ces directions, à quelque niveau que ce soit, les éléments dirigeants engagés à l'égard de la patrie, de la Révolution et du peuple.

LIMITER L'IMPORTATION AU SEUIL VITAL

Chers frères, chères sœurs,

Parmi les questions importantes que nous devons examiner, le problème de l'importation. Il est essentiel que l'importation ne doit pas être perçue comme une fin en soi. C'est pourquoi j'insiste auprès des responsables des entreprises ayant le monopole des matériels d'équipement, des produits alimentaires et autres, à limiter l'importation au seuil vital afin que des sommes considérables ne soient pas gaspillées dans des importations superflues. Ceci m'amène à évoquer un phénomène grave lié à l'importation. Nous avons au cours des années précédentes, importé des équipements dont le coût s'élève à des millions, sinon à des milliards de dinars et qui non seulement n'ont pas été utilisés mais ont été abandonnés, des années durant, aux intempéries. Qui est le perdant ? N'est-ce pas l'Etat, la Révolution et la société algérienne ? C'est là un crime contre l'économie nationale. Il est, par conséquent, nécessaire de programmer et de planifier l'importation suivant nos besoins. Avant d'importer, toutes les mesures nécessaires doivent être prises, y compris les conditions de réception et de transfert immédiat aux lieux de production, car, il est inadmissible qu'on importe des engins, des tracteurs et des équipements pour les laisser stockés pendant plusieurs mois. C'est là une chose intolérable, voire un crime

contre l'économie nationale qui ne saurait être toléré.

C'est pourquoi, je souligne de nouveau qu'il faut prendre toutes les dispositions préalables nécessaires à la réception et la mise en place des équipements importés pour les mettre en fonctionnement d'une manière rapide.

Je voudrais faire remarquer également qu'il existe de nombreux engins et moyens de transport encore inutilisés. Ceci dénote de l'irrationalité des importations de ces engins qui restent parfois plusieurs mois, voire des années, dans les ports.

C'est là l'un des aspects des faiblesses que j'avais signalées et que nous devons dépasser par une meilleure maîtrise des programmes d'importation. Je dis en toute franchise que la responsabilité dans ce domaine incombe aux responsables des entreprises nationales en premier lieu et aux organes centraux.

Chers frères et sœurs,

Je voudrais, à ce propos, insister sur une question fondamentale qui est celle de la coopération avec l'étranger, particulièrement les contrats passés pour l'installation de certaines usines. Vous avez pu constater à travers les rapports présentés qu'il existe un certain nombre d'unités et de projets se débattant toujours dans des problèmes, ne fonctionnant qu'à 15 ou 30 % de leurs capacités de production, constituant ainsi un fardeau pour l'Etat. Ceci est dû à l'absence de maîtrise, notamment en ce qui a trait aux aspects du suivi et de la qualité des unités importées. IL est impératif à ce propos d'être vigilant et de mûrement penser toute démarche entreprise dans ce domaine et aussi et surtout de tirer les leçons des expériences passées.

Je voudrais dire en toute franchise que notre confiance a été trompée dans ce domaine. Au lieu de contribuer à l'édification de l'économie nationale, ces usines sont devenues une charge ponctionnant des milliards annuellement. C'est là une erreur de nos cadres que nous devons reconnaître, non pas les cadres présent ici, mais d'autres qui n'en étaient pas moins des cadres algériens.

C'est pourquoi, je tiens à le répéter, il faut mesurer avec précision chaque pas à franchir, défendre nos droits et maîtriser sur le plan qualitatif nos importations conformément à nos objectifs. Nous nous devons d'être intransigeants quand il s'agit de la défense des intérêts nationaux, d'autant plus que, grâce à Dieu, l'expérience ne nous manque pas dans ce domaine. Nul ne peut prétendre actuellement que nous manquons de l'expérience nécessaire ou de maîtrise, et dans ce domaine nous avons pu arriver à un niveau appréciable.

Il appartient donc à nos cadres de faire preuve de sérieux et de vigilance dans toutes les négociations avec les partenaires étrangers.

APPLIQUER LES LOIS ET TOUTES LES DECISIONS

Concernant les problèmes du Sud posés par les frères walis auxquels j'ai déjà répondu, les dispositions nécessaires seront prises pour les résoudre. Les propositions faites n'étaient pas toutes objectives. Le Sud, comparé aux trois années précédentes, a connu une amélioration notable puisque la situation a radicalement changé.

Il est une réalité, qui est un manque considérable d'encadrement, notamment dans les domaines technique, administratif et de spécialistes. Cette situation nous a obligés à recourir aux étrangers, comme l'a souligné la résolution concernée. Si le gouvernement promulgue des décisions et prend des dispositions qui restent lettre morte, la responsabilité vous incombe, car vous êtes l'exécutif, et il faut que vous preniez vos responsabilités même si cela doit vous mener à prendre des décisions difficiles et ce, dans l'intérêt du pays. Je serai dans ce cas toujours à vos côtés, car telle est notre politique et nous ne vous laisserons jamais seuls, quelles que soient les difficultés. La Direction politique et la loi sont de votre côté.

Il vous est donc demandé d'œuvrer à la concrétisation de la volonté de la Direction politique et de la Révolution pour en faire une réalité palpable et ce, en appliquant les lois et toutes les décisions prises. Si nous voulons réellement résoudre le problème du manque de cadres dans le Sud, il nous faut permettre aux jeunes issus des Instituts, Universités et Ecoles supérieures, au lieu de rester en surnombre au niveau central, d'y travailler sur les lieux mêmes et d'être en contact avec la réalité. Car l'avenir appartient aux jeunes. Notre objectif est de leur laisser des traditions solides. Ceci implique que nous devons leur éviter de s'habituer au «laisser-faire», au gain et à la responsabilité faciles. Nous savons tous que, dans d'autres pays, le cadre arrive à la responsabilité après de longues années de travail. Il faut que le cadre algérien comprenne désormais que la responsabilité doit être acquise, par son effort et la sueur de son front. C'est là une méthode saine, pour éviter d'avoir une génération passive, mais plutôt une génération qui doit compter sur elle-même et pouvant agir avec courage et responsabilité lorsque les problèmes surgissent.

Les peuples dépourvus de traditions de ce type sont la proie du colonialisme et du

néo-colonialisme, les exemples sont on ne peut plus évidents dans le Tiers-Monde. L'Algérien, après tout, n'est pas de ce type. L'expérience a démontré qu'il compte sur lui-même et affronte les difficultés et les problèmes quel que soit leur volume. Ce type de comportement puise sa force dans l'authenticité de son identité civilisationnelle et historique glorieuse.

Donc si nous voulons réellement résoudre ce problème (manque de cadres) dans les unités du Sud et surtout les cadres techniques, il faut donner la possibilité aux diplômés des instituts et écoles de créer et d'innover dans toutes les institutions de l'Etat, du niveau de la commune jusqu'aux institutions centrales, et dans toutes les entreprises réparties à travers le territoire national, de façon à ce que le cadre algérien évolue progressivement du plus bas au plus haut niveau. Cette méthode participe à sa propre formation et évite la concentration des cadres au niveau central.

CONSACRER PLUS DE TEMPS AU CONTRÔLE ET AU SUIVI

Chers frères et chères sœurs,

L'intérêt que nous portons à l'agriculture et à l'hydraulique ainsi qu'à la complémentarité entre ces deux secteurs nous incite à réunir un certain nombre de conditions, particulièrement la réalisation de barrages et d'ouvrages de petite hydraulique. Ceci m'amène à recommander à chaque responsable à porter plus d'attention à cette question et à maîtriser de plus en plus les opérations de réalisation de petits barrages et de retenues collinaires car nous sommes en passe de réaliser un certain nombre de grands barrages. Cela ne pourra être possible que grâce à une maîtrise de la gestion et à la prise de mesures adéquates de la part des responsables locaux d'autant plus que les compétences juridiques sont clairement définies.

Il leur appartient seulement de sortir de leurs bureaux car le travail de bureau doit être accompli dans des délais réduits, afin qu'ils soient à même de consacrer plus de temps au contrôle et au suivi sur le terrain, des entreprises relevant de leurs compétences.

De même, les bureaux de coordination ont compétence pour contrôler et suivre les unités relevant, pour ce qui est de leur tutelle, d'entreprises centrales. Et nul ne peut monopoliser à lui seul le suivi et le contrôle de ces unités, seulement parce qu'il représente la tutelle centrale.

La wilaya a aussi toute compétence pour jouer tout son rôle et pour contrôler ces unités. Je considère que l'absence d'inter-

ventions de la wilaya en raison de l'existence d'une telle centrale est une interprétation erronée car une wilaya qui joue son rôle assiste ainsi les structures centrales du fait de sa présence sur le terrain. Ainsi, le domaine de l'agriculture revêt une importance stratégique et il faut que tous les frères responsables et particulièrement ceux du bureau de coordination lui portent toute l'attention voulue.

L'intérêt de l'Etat à ce secteur vital se traduit par les moyens considérables qui lui sont consacrés. Nous souhaitons qu'il soit suivi d'une application sur le terrain notamment dans les wilayas du Sud du pays. Les responsables de ce secteur doivent assumer leurs responsabilités en ce qui concerne ces régions en direction desquelles nous consentirons les moyens nécessaires.

Chers frères, chères sœurs,

Nous avons œuvré depuis des années à l'application de la politique de décentralisation. Les prérogatives nécessaires ont été conférées à nos cadres économistes et aux responsables locaux afin qu'ils puissent accomplir leur mission et maîtriser la situation. J'ai dit plus d'une fois que l'autorité de tutelle doit conférer les prérogatives nécessaires à qui de droit pour que cet objectif soit concrétisé. C'est de la sorte que nous viendrons à bout de l'immobilisme et que nous permettrons à nos cadres d'apporter les solutions adéquates aux problèmes de leurs secteurs.

J'estime que le concept de tutelle est clair. Au niveau central, le rôle de la tutelle doit se limiter à l'orientation, la planification, le contrôle et enfin le suivi et la programmation. Les prérogatives que requiert l'action sur le terrain sont du ressort de l'exécutif. Les cadres auxquels nous avons donné la responsabilité de secteurs qui ont coûté à l'Etat des dizaines de milliards doivent avoir notre confiance afin qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle et être encouragés dans la voie de l'initiative. Dans ce sens, je rends hommage à ceux parmi vous qui, sans attendre l'approbation de la tutelle, ont pris la responsabilité de certaines mesures qui ont été bénéfiques pour le pays. C'est pourquoi il faut encourager l'esprit d'initiative et de créativité pour combattre l'immobilisme et la stagnation. Cependant, l'initiative doit être prise dans le cadre de la loi et des textes de la Révolution. Nous encourageons toute initiative prise dans ce sens par tout responsable, de la base au sommet, car en fait l'immobilisme a plus d'un méfait sur l'esprit d'initiative. Toutes ces données soulignent encore une fois, le rôle des autorités locales dans la dynamisation de la vie nationale

eu égard à leur rôle et aux prérogatives qui leur sont dévolues.

L'INDISPENSABLE UNITE DE PENSEE ET D'ACTION

A travers certains rapports, j'ai constaté la persistance de problèmes dont souffrent encore certaines régions. Je rappelle aux responsables qu'ils sont tenus de ne pas se renfermer dans leurs bureaux et de rejoindre les terrains d'action et pouvoir ainsi maîtriser la situation. Par cette méthode, les affaires publiques seront — et vous vous en rendrez compte — mieux conduites.

Je fonde un grand espoir sur le rôle qui est dévolu aux autorités locales tant dans la dynamisation de l'économie nationale que dans la lutte contre certains fléaux sociaux paraissant ici et là, particulièrement contre les mentalités rétrogrades, surtout lorsqu'il s'agit de l'utilisation des moyens de l'Etat. Parfois on enregistre, outre des abus dans la mauvaise utilisation de ces moyens, une utilisation illégale et à la limite, sans scrupules. Ceci dénote l'absence de discipline que doivent instaurer les responsables aux niveaux central et local. Donc, les responsables, à quelque niveau qu'ils soient, se doivent de maîtriser la situation.

Des voitures, des cars, des camions, des tracteurs et autres engins en grand nombre sont utilisés à des fins personnelles en dehors des horaires de travail. Dans ces cas, il est à se demander où est la discipline ? Où est la maintenance ? Là aussi l'action des responsables demeure absente. Qu'il soit clair, que cette affaire n'est pas du ressort exclusif de la gendarmerie et de la police, leur rôle se limitant à porter assistance. Aussi, de nombreux véhicules ont été saisis, sans que les directeurs des sociétés nationales n'interviennent pour mettre fin aux pratiques qui ont conduit à ces saisies.

Il est temps que tout un chacun se plie à la discipline et prenne ses responsabilités notamment lorsqu'il s'agit de préserver les moyens de l'Etat. Le traitement alloué aux travailleurs chargés de la maintenance n'est pas une prime, encore moins un don. Mais il est une contrepartie pour l'effort qui doit être fourni. Si j'insiste particulièrement sur cette question, c'est parce qu'elle a atteint un degré de gravité devant lequel on ne peut rester indifférent.

Dans cet esprit, l'harmonie et la complémentarité doivent caractériser toutes nos actions et ce, afin de réaliser l'unité de pensée et d'action.

Nous avons œuvré à la clarification des concepts, les concepts de la philosophie de développement de l'Algérie. Dès lors, l'unité de pensée et d'action est indispensable durant

cette phase critique que traverse le monde consécutivement à la crise économique internationale dont les retombées négatives ont gravement affecté l'ensemble des pays de la planète.

L'INDEPENDANCE N'EST PAS UN SIMPLE SLOGAN

Si l'Algérie se porte bien, ce n'est nullement le fait du hasard. Cela ne signifie pas que nous n'avons pas été affectés. Néanmoins notre situation est meilleure par rapport à celle des autres, grâce aux mesures prises depuis le 4ème congrès et le congrès extraordinaire du Parti du FLN, et grâce à la maîtrise de la gestion de l'ensemble des secteurs économiques. S'il est vrai qu'il y a des faiblesses, ce qui est du reste tout à fait naturel, nous pouvons, néanmoins, dire sans exagérer que notre situation est meilleure. Nous sommes en mesure d'améliorer constamment notre situation pour peu que chacun soit mobilisé conformément au concept de l'unité de pensée et d'action.

L'indépendance n'est pas un simple slogan qu'on scande mais signifie entre autres que nous devons fabriquer ce dont nous avons besoin et que nous pouvons produire nous-mêmes. Ceci est également valable pour le domaine militaire.

J'ai à maintes occasions souligné que nous avons encore besoin d'usines en mesure de jouer leur rôle et de réduire la dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

Il existe beaucoup de choses dont la production est à notre portée et je souhaite, à ce propos que les ministères se rapprochent les uns des autres et mettent au point un programme clair. Le jour viendra où je vous demanderai ce programme car je ne crois pas aux vœux mais à l'action concrète.

Dans ce contexte, les frères doivent comprendre que nous pouvons beaucoup faire pour peu qu'on fasse preuve de bonne volonté. Il est nécessaire également que chacun comprenne que des usines comme celles des tracteurs à Constantine et de motocycles à Guelma ainsi que d'autres construites dans les années 70 et au début des années 80, sont en mesure de répondre à 50 % au moins de nos besoins. Ceci est possible selon les estimations des étrangers eux-mêmes. C'est même très possible si nous parvenons à éliminer les causes de la stagnation. Ce qui suppose le changement de certaines mentalités et la mobilisation de chacun afin de préserver et consolider notre indépendance.

Qu'il soit clair également que nos moyens financiers ne nous permettent pas de tout importer du reste, le recours excessif à

l'importation constitue un grave danger qui risquerait de nous entraîner à l'endettement, et nous ne sommes pas prêts à nous engager dans cette voie.

Si l'Algérie présente une bonne situation en réalisant les projets inscrits en dépit des multiples catastrophes naturelles, les crédits consacrés au développement augmentent d'année en année grâce à la politique du compter sur soi et à la maîtrise de la gestion, ce qui nous a permis de faire face à nos dettes depuis 1979.

Nous avons pris des mesures pratiques pour mettre un terme à l'endettement, dont l'annulation de certains projets qui nous menaient à l'impasse. Je vous le dis en toute franchise, nous ne sommes pas prêts à l'avenir d'adopter une politique d'endettement, mais plutôt le contraire. Nous œuvrons à appliquer une politique d'austérité pour pouvoir rembourser nos dettes. C'est l'objectif que nous devons atteindre avant 1990, et ce pour préserver le prestige de notre Révolution, la liberté de notre décision politique et autres. Car, notre but est d'édifier une société indépendante politiquement, économiquement, socialement. Une société indépendante dans toute l'acception du terme.

Chers frères et sœurs,

Vu l'importance de ce sujet, je voudrais insister sur deux points essentiels. Premièrement : la nécessité d'accorder toute l'attention à la jeunesse, non pas pour gagner sa sympathie mais plutôt pour créer une génération consciente, capable d'assumer à l'avenir les responsabilités. Une génération armée idéologiquement et politiquement, convaincue surtout des options de sa Révolution et fière de son appartenance civilisationnelle, car dans le cas contraire cette génération, serait une proie facile, sous l'influence des crises économiques qui touchent d'abord les pays du Tiers-Monde, pour le néo-colonialisme à l'affût. Ceci nous oblige à lier cette génération avec sa Révolution en réaffirmant son appartenance et son identité, et en lui enseignant la manière de défendre son droit à une existence libre.

Deuxièmement : cet aspect qui est lié au précédent, est la nécessité d'accorder aussi une attention à nos cadres et à leur formation dans la langue nationale. Ainsi je peux dire que j'ai été très satisfait d'entendre la majorité des rapports lus en langue nationale. Il s'agit pour les frères qui n'ont pu le faire pour des raisons déterminées datant de l'ère coloniale, de s'atteler à la tâche pour tenter par l'effort et la volonté d'utiliser leur langue, dans tous les domaines.

Cet aspect constitue l'élément fondamental de la personnalité nationale et revêt un caractère stratégique, surtout pour les générations montantes.

C'est là mes frères une partie de mes préoccupations durant les deux jours de débats, en plus des observations que j'ai faites lors de mes interventions.

MAGHREB : UN TRAVAIL SÉRIEUX POUR BATIR L'AVENIR

Je saisis l'occasion de la tenue de cette conférence qui réunit les cadres et les représentants des organisations de masse pour aborder certaines questions relatives à la situation dans la région, sur la scène arabe, nos relations avec les pays du Tiers-Monde et les autres pays. Ces questions vous préoccupent ainsi que notre peuple en général.

Des organes d'information ont évoqué récemment les contacts qui ont lieu entre les différents Etats de la région et l'éventualité de la tenue d'un sommet maghrébin. S'agissant de ces contacts, des rencontres non rendues publiques ont effectivement eu lieu entre responsables algériens et marocains pour un échange de vues sur les développements de la question du Sahara occidental et ce conformément à notre foi en l'importance du dialogue quelle que soit la dimension des problèmes. Nous avons donc laissé les voies du dialogue ouvertes car nous avons la profonde conviction qu'à travers ce dialogue, nous pouvons traiter de nombreux problèmes. Cela ne signifie point que l'Algérie connaisse des problèmes et subisse des pressions comme le prétendent certains. Bien au contraire, notre situation aux plans politique, économique, social et de la sécurité est très satisfaisante. Il m'a déjà été donné en plusieurs occasions de souligner que l'Algérie connaît une situation meilleure comparativement à ce que connaît le monde aujourd'hui comme problèmes complexes, comme crise économique chronique affectant plusieurs pays et leur engendrant des problèmes aigus.

Ainsi donc, partant de notre foi en un Maghreb arabe unifié, dans le cadre du respect de la politique et des options de chaque pays, nous œuvrons avec effort et en toute sincérité à la levée de tous les obstacles qui entravent la concrétisation de ce noble objectif. Ce qui unit les pays de la région dépasse ce qui les sépare : ce sont les liens historiques, spirituels, linguistiques, les traditions et les usages ainsi que le destin commun de ces peuples.

Ce sont là autant de facteurs qui nous incitent à un travail sérieux pour bâtir l'avenir en commençant par la résolution des

problèmes qui se posent actuellement. En ce qui concerne les informations répandues par les mass-media à propos d'une éventuelle tenue d'un sommet maghrébin, je voudrais rappeler que l'Algérie avait été la première à prendre l'initiative en ce sens en 1983, précisément durant la visite du président Bourguiba en Algérie. Elle avait entrepris alors des contacts avec les pays concernés. Nous avons tenté de convaincre les différentes parties que l'unité de destin doit prévaloir sur les problèmes conjoncturels et qu'à travers la rencontre et le dialogue nous pouvions régler ces problèmes. En définitive, seul un sommet tripartite a pu se tenir, comme vous le savez.

La région a connu par la suite quelques développements. L'Algérie a fait savoir qu'elle ne croit pas en la politique des axes mais plutôt en un Maghreb uni dans le cadre de la clarté et du respect des systèmes établis dans chaque pays. Elle a fait savoir aussi qu'elle refuse l'exportation idéologique et des idées tout comme elle rejette la politique de la fuite en avant.

L'Algérie vit une Révolution permanente qui n'est la propriété de personne. Elle n'est pas non plus la Révolution d'une Direction mais celle du peuple algérien dans son ensemble. Si jamais elle venait à être menacée, c'est le peuple qui assumerait sa défense. Tous les moyens et les conditions nécessaires seront réunis pour que le peuple puisse défendre sa Révolution, son existence et ses options.

L'Algérie qui croit en l'avenir commun, ne ménagera aucun effort dans la voie du dialogue pour trouver une solution aux problèmes qui se posent. Je suis convaincu que le Maghreb Arabe s'édifiera dès lors que la volonté sincère prendra le dessus sur l'égoïsme.

L'Algérie accueille favorablement toute rencontre et ne croit pas à la politique de la chaise vide. Elle a défini clairement sa position afin qu'elle ne soit pas accusée par les peuples de la région et amis, d'être la cause de l'échec de la tenue d'un sommet maghrébin. Nous avons affirmé notre disponibilité à toute rencontre à condition que nous examinions l'ensemble des questions qui se posent à la région et en premier lieu la question du peuple sahraoui. Si tous ces problèmes venaient à être solutionnés, l'Algérie serait disposée à aller très loin dans la voie de l'unité, quelle que soit sa nature et conformément à la volonté du peuple qui aura le dernier mot, qui doit exprimer son avis sur tout ce qui touche à son avenir.

Le peuple algérien est un peuple unioniste et toute unité doit se faire dans la clarté et sur des bases saines. Nous avons donc exprimé notre disposition à toute rencontre

et dit que les représentants du peuple sahraoui doivent participer à cette rencontre d'une manière ou d'une autre. S'il y a des volontés sincères et de bonnes intentions en direction de l'œuvre unioniste, la question du peuple sahraoui doit être réglée. Nous ouvrirons alors une nouvelle page pour une coopération sincère dans une atmosphère de concorde et de confiance. Nous avons déjà prouvé notre ferme volonté de nous engager dans cette voie de coopération dès lors que cette confiance était disponible. Nous avons édifié cette coopération avec la Tunisie, la Mauritanie et les Etats voisins et amis au sud.

Notre démarche unioniste est sérieuse, mais nous ne sommes pas disposés à édifier l'unité du Maghreb Arabe sur la dépouille du peuple sahraoui. Nous sommes donc attachés à une politique de coopération sincère à l'ombre de la stabilité et de la sécurité. Vis-à-vis de la question du Sahara occidental, nous sommes peints de voir que des frères marocains et sahraouis tombent chaque jour sur le champ de bataille.

SOUTIEN AUX CAUSES JUSTES DES PEUPLES

Pour ce qui est de la position algérienne à l'égard des questions qui se posent sur la scène arabe, notre position est constante et ne peut faire l'objet de surenchère ni de tapage.

Le monde arabe traverse aujourd'hui une étape dangereuse en raison des contradictions et des conflits marginaux entre de nombreux Etats arabes qui les ont empêchés de faire face aux défis lancés à la nation arabe. C'est une situation négative que cette dernière ne pourra surmonter tant que ne surviendront pas des changements radicaux contribuant à l'unification de ses positions et à la mobilisation de son énergie pour faire face avec force et fermeté à l'ennemi qui menace son existence et son entité.

La cause du destin connaît une phase difficile en raison des différends au sein de la Résistance palestinienne et entre celle-ci et certains Etats arabes frères. L'Algérie n'a ménagé aucun effort pour le règlement de ces différends. Nous avons œuvré, et nous continuons de le faire, à unifier les rangs de la Résistance palestinienne ainsi qu'au rapprochement des points de vue entre elle et nos frères syriens.

Nous avons souligné en maintes occasions la nécessité du respect de la liberté de la décision palestinienne pour les affaires internes aux Palestiniens et nous avons affirmé que nul Etat arabe, y compris l'Algérie,

n'a le droit de dicter ses positions aux Palestiniens ni de s'immiscer dans leurs affaires internes. Telle a été notre position de principe constante depuis notre guerre de libération où nous refusons toute immixtion et nous continuerons à œuvrer en vertu de ce principe et à le défendre. Aussi, les problèmes internes aux Palestiniens relèvent des seuls Palestiniens. Cependant, concernant la cause du destin, la décision de la paix ou de la guerre revient à la nation arabe tout entière.

Sur la question de la coopération, nous œuvrons à son renforcement avec tous les pays arabes et grâce à Dieu nous n'avons aucun problème particulier avec aucun pays arabe y compris le Maroc. Nous accordons notre soutien à une cause juste, celle du Sahara occidental de la même manière que nous soutenons toutes les causes justes des peuples dans le monde.

Je profite ainsi de cette occasion pour inciter tous nos cadres à œuvrer au renforcement de la coopération avec les pays arabes en fonction des possibilités existantes.

Sur le plan africain, nos relations sont bonnes avec tous les Etats du continent et je voudrais signaler que notre budget affecté à la coopération est essentiellement orienté en direction de l'Afrique, en vue de concrétiser dans les faits la coopération Sud-Sud. Nous poursuivrons l'action pour élargir cette coopération car les relations avec les Africains se caractérisent par la compréhension et le respect mutuels.

Pour ce qui concerne la coopération de manière générale, que ce soit avec les pays socialistes ou capitalistes, nous œuvrons à la diversification et au développement de nos relations de coopération, avec l'ensemble de ces pays, sans complexes, dans le cadre de l'intérêt réciproque et du respect de la souveraineté de chaque pays.

Cette coopération n'influe en rien sur nos options fondamentales, ni sur nos positions politiques constantes et partant de cette conception de la véritable coopération désintéressée, nous nous attachons au renforcement de nos relations économiques avec tous.

A LA HAUTEUR DES ASPIRATIONS DU PEUPLE

Nos options fondamentales sont claires. Elles ne peuvent être altérées par de simples échanges commerciaux, ou de relations.

L'Algérie croit profondément dans la nécessaire édification d'une société juste et socialiste en harmonie avec nos valeurs et notre appartenance. C'est une préoccupation constante et permanente à la réalisation de laquelle nous œuvrons pour l'ancrer défi-

nitivement dans les mentalités et comportements des générations montantes.

Nous ne subissons aucune influence dans nos rapports avec le monde, tant que nous nous inspirerons de l'unité de pensée et d'action et préserverons l'intérêt supérieur du pays. Pour ce qui est de la formation, quelle que soit son type et son origine, elle doit être interprétée ou traduite selon un concept algérien.

J'exprime ma satisfaction quant aux résultats de cette conférence, et je renouvelle encore une fois mes remerciements aux cadres participants pour les efforts déployés et à tous les militants du Parti et des organisations de masse.

Nous devons réunir nos efforts pour que les termes militants, organisation de masse et Parti revêtent leur véritable sens. Le Parti du Front de Libération Nationale doit avoir dans ses rangs des cadres militants ayant foi dans les principes du Parti du FLN. Ces cadres doivent être présents dans ces administrations et l'usine tout en activant dans ces cellules et les kamas. Tous ces cadres sont les fils du FLN, qu'ils soient adhérents ou en voie de l'être, et je m'adresse ici surtout aux intellectuels qui peuvent aider à élever le niveau des militants de la base.

Chers frères et sœurs,

Je voudrais conclure en exprimant encore une fois ma satisfaction de cette évaluation et des résultats auxquels vous êtes arrivés bien que des insuffisances subsistent.

Nous avons entamé l'exécution du deuxième plan quinquennal. Si des justifications ont été avancées aux insuffisances apparues lors de l'application du premier plan quinquennal, dues au fait que 75 % des projets de ce plan étaient des restes à réaliser des plans précédents, le deuxième plan quinquennal n'admettra aucune excuse.

Nous considérons que le problème des restes à réaliser est réglé dès le moment où ces projets ont été tous intégrés au premier plan quinquennal.

Aujourd'hui nous n'avons aucune excuse ou justification et nous devons réussir en comptant sur notre volonté et sur le cadre algérien.

Je suis convaincu qu'en œuvrant suivant le principe de l'unité de pensée et d'action, en portant davantage d'attention aux cadres algériens, en encourageant les jeunes cadres à la créativité et en leur donnant la liberté d'initiative, notre Révolution et notre peuple triompheront. Ce sera la victoire du Parti du Front de Libération Nationale, l'unique guide de cette longue marche».

MELUN

Activité soutenue

La circonscription de Melun a connu une activité soutenue au cours des dernières semaines. Outre la célébration de la Journée internationale de la femme qui a vu trois rassemblements (Montereau, Ozoir-la-Ferrière et Chelles) auxquels ont participé le consul d'Algérie à Melun et Mme Lami, chargée des femmes à la région de l'Ouest, des réunions ont été tenues dans plusieurs foyers SONACOTRA, ADEF et FRP (notre photo). Par ailleurs, notre association a participé à un débat

organisé par la radio de Seine-et-Marne avec la participation de M. Henri, conseiller municipal (socialiste) de Provins.

Notre organisation était représentée par M. Ramdane Meguernez, membre du B.E., chargé des Relations extérieures. Le débat a porté sur l'implantation de la communauté immigrée en Seine-et-Marne, la crise économique qui la frappe de plein fouet, la délinquance et la campagne xénophobe menée par certains hommes politiques.



La Journée internationale de la femme à Agen

L'Amicale des Algériens en Europe a organisé à Agen une soirée culturelle pour célébrer le 8 mars, Journée internationale de la femme. Animée par le groupe « Tassili » de Bordeaux et le groupe de danse. Seconde génération, cette rencontre a été l'occasion pour l'AAE de remettre les « pendules à

l'heure », selon l'expression de notre confrère du journal « Sud-Ouest ».

Ce journal rapporte dans son compte-rendu, les ambitions affichées par l'Algérie à l'endroit de la participation de la femme dans l'édifice nationale. Processus entamé le 22 Novembre 1976, qui se traduit dans

l'espace contemporain algérien, par l'accession de la femme algérienne au rang d'agent économique, social et culturel au même titre que l'homme. Cette soirée culturelle s'est en outre, élargie au plan philosophique, avec notamment le souci des responsables de la délégation d'Agen-Lot-et-Garonne de

l'AAE, de revoir certains préjugés affichés par les uns et les autres et pour qui l'image de la femme arabe « n'apparaît ou ne disparaît que sous des voiles d'où seuls des regards « s'échapperaient ».

L'OFFICE RIADH-EL - FETH

RECRUTE POUR SA DIRECTION DE L'ANIMATION

DES CADRES SUPERIEURS

pour occuper des postes de responsabilités dans les domaines suivants :

- AUDIO-VISUEL
- THEATRE, MUSIQUE ET DANSE
- ART ET PATRIMOINE
- LITTERATURE ET POESIE
- SCIENCES ET TECHNIQUES.

ILS AURONT :

- A CONCEVOIR, REALISER et GERER des manifestations culturelles originales de haut niveau.
- A DECOUVRIR et ATTIRER des manifestations culturelles nationales et étrangères de qualité puis à LES MONTER et à les GERER en collaboration avec leurs producteurs.
- A ANIMER EN PERMANENCE les différents espaces d'animation de RIADH-EL-FETH.

CONDITIONS :

- FORMATION SUPERIEURE (DEA au minimum)
- EXPERIENCE PROFESSIONNELLE
- LIBRE DE TOUT ENGAGEMENT
- JUSTIFIER DE SA POSITION VIS-A-VIS DU SERVICE NATIONAL
- DYNAMISME ET SENS DES CONTACTS HUMAINS

AVANTAGES :

- Logement
- Rémunération appréciable
- Semaine de cinq jours
- Cadre de travail agréable
- Cantine et transport assurés.

ECRIRE

Bureau O.N.A.M.O. rue Hassiba BENBOUALI Alger.

GERARD FUCHS

Président de l'Office National français d'Immigration.

« L'homme est la finalité de notre action politique »

Propos recueillis par Denise Barrat.

Fondé en France, en 1945, l'Office National d'Immigration a beaucoup évolué depuis sa création ; ses tâches se sont multipliées et humanisées. En particulier, depuis la récente nomination en décembre 84, de son nouveau président (socialiste), M. Gérard Fuchs. C'est pourquoi nous sommes allés recueillir les propos de celui-ci, ses projets et sa volonté de dialogue avec les Algériens.

★ De quand date l'O.N.I. et quelle a été son évolution depuis sa création ?

● L'O.N.I. a été créé en 1945 — afin de faire de l'importation de main-d'œuvre — pour employer les mots crus correspondant à la réalité de l'époque.

L'Office n'a jamais totalement joué son rôle, en ce sens que la plupart des entreprises industrielles ont eu leurs propres agents recruteurs, en particulier au Maghreb.

Depuis l'indépendance de l'Algérie, l'O.N.I. n'a pas de représentation dans ce pays, alors qu'elle en a depuis longtemps dans les principaux pays d'émigration : aujourd'hui huit missions extérieures pour le Maroc, la Tunisie, l'Espagne, le Portugal, la Yougoslavie, la Turquie, le Sénégal plaque tournante sahélienne, plus un bureau en Arabie Saoudite.

Après 1962, les relations franco-algériennes ont donc été fondées sur une série d'accords — Accords d'Evian, Accords de 68... Les Algériens n'avaient pas de l'O.N.I. une image qui pouvait leur faire souhaiter sa présence chez eux. Depuis quelques temps quand même, depuis 1981, dans le cadre de commissions mixtes Franco-Algériennes, il arrive que des représentants de l'O.N.I. discutent d'un certain nombre de questions. L'une de ces questions a été la mise en œuvre de l'accord franco-algérien de 80 qui a



M. Gérard Fuchs

concerné le retour de près de 30 000 travailleurs. C'était un accord intéressant en ce sens que trois possibilités étaient offertes : possibilité de retour pur et simple, pos-

sibilité de formation assez longue et possibilité d'aide à la création de petites et moyennes entreprises. Il faut bien reconnaître que si la première possibilité a fonc-

tionné, les résultats des deux autres ont été relativement limités.

Ainsi, il y a eu au total 26 300 retours, qui ont concerné un peu plus de 50 000 personnes en comptant les familles, dont les derniers départs ont eu lieu à la fin de l'année dernière... Donc, c'est quelque chose de non négligeable au point de vue effectif. Mais, par rapport aux 3 volets que j'ai indiqués, il n'y a eu que 185 projets d'aide à la création d'entreprises dont aucun n'a eu de suite, pour des raisons tenant pour partie, au partenaire algérien, car cela aurait été des créations d'entreprises privées, et il n'y a eu que 84 dossiers incluant une formation professionnelle longue, sur lesquels 24 candidats sont à notre connaissance entrés effectivement en stage.

Cela étant, le Gouvernement français a lancé depuis 1984 ce qu'on appelle des conventions de réinsertion, visant les entreprises françaises en difficulté qui souhaitent réduire leurs effectifs et en particulier leurs effectifs étrangers.

Ces entreprises négocient avec les représentants du ministère du Travail des plans sociaux, et se sont vus offrir des possibilités de négocier avec l'O.N.I. des conventions de réinsertion lorsqu'elles ont des travailleurs étrangers. L'idée de départ de ces conventions de réinsertion est double — Je parle de la théorie pour l'ins-

tant c'est-à-dire, offrir une possibilité de retour financière avantagée mais, aussi essayer de la mettre dans un contexte d'insertion et non pas seulement de retour : c'est-à-dire essayer d'encourager la réalisation de projets qui soient utiles au développement du pays d'origine.

★ *A combien pouvez-vous estimer le nombre de travailleurs concernés par ces conventions de réinsertion ?*

● Les conventions de réinsertion, peuvent concerner, si le rythme actuel est maintenu, une vingtaine de milliers de travailleurs étrangers pour l'année 1985 — dont un bon tiers sont des Algériens, aussi ceux qui s'en vont partent avec des sommes dépassant souvent 100 000 francs qui se décomposent ainsi : Il y a 20 000 francs d'aide publique de l'Etat, plus 10 000 francs d'aide voyage et déménagement ; une aide de l'entreprise qui est au minimum de 15 000 F, mais qui souvent va au-delà, en particulier pour les grandes entreprises automobiles qui donnent la possibilité d'acheter des véhicules à moindre prix ; ensuite il y a la capitalisation des droits chômage, ou plus exactement des 2/3 de ces droits, ce qui fait des sommes qui tournent autour de 40-45 000 F, dépendant du niveau de salaire bien sûr : enfin tout ce qui est indemnités de licenciement normales. Si on ajoute le tout pour des travailleurs qui sont en France depuis 15-20 ans ... on arrive parfois à 150 000 francs...

Donc c'est un départ financièrement dans de bonnes conditions, puisque les 10 000 francs « Stoléro » réactualisés aujourd'hui en feraient 20 000. De ce côté-là on peut être relativement satisfait.

D'un autre côté, nous organisons pour tous les candidats, des entretiens individualisés — avec des représentants de l'O.N.I. Nous faisons remplir un questionnaire projet de réinsertion, sur 4 pages, dans lequel ils exposent leurs intentions, de quel matériel ils ont besoin, si c'est un projet individuel ou collectif, un projet agricole, c'est souvent un peu moins le cas pour les Algériens, ou alors le projet de monter un petit commerce, ou un petit atelier de mécanique, ou une entreprise de transport, enfin un taxi ou un camion.

Et puis, à partir de là, les missions de l'O.N.I. quand il y en a sur place, (donc ce n'est pas le cas en Algérie) examinent la viabilité du projet et donnent un avis.

Cela étant, quand il n'y a pas d'accord avec les pays d'origine, personne ne sait ce qui est effectivement réalisé ; et, deuxièmement ce qui était prévu par les textes de l'année dernière, c'est-à-dire la possibilité d'une formation de nouveau, apparaît comme n'étant pas pris en compte pour toutes sortes de bonnes et mauvaises raisons :

— les bonnes étant qu'initialement les frais de cette formation devraient être déduits de l'aide publique, ça n'a pas suscité l'enthousiasme !

— les mauvaises, étant que, pour autant que je sache, ce qui a été proposé comme formation était de peu d'intérêt pour des gens qui rentraient chez eux. Il faut reconnaître que la dimension de formation utile, au projet n'était pas toujours incluse. Donc, j'essaie en tenant compte du passé, de l'histoire, des illusions des uns et des autres, de voir si malgré tout, il est possible d'améliorer la situation de la formation et de voir, grâce à une amélioration de l'image de l'O.N.I. en Algérie et les possibilités de contact, si l'on peut savoir ce que deviennent les gens qui rentrent.

★ *Pour quelles raisons n'y-a-t-il pas un centre de l'O.N.I. en Algérie ?*

● Parce que les Algériens ne l'ont jamais souhaité. Il n'y en avait pas été créé à l'origine, donc il n'aurait pu s'en créer qu'après l'indépendance. Vous connaissez

la position du gouvernement algérien : l'émigration existe, c'est quelque chose de temporaire, tous les Algériens qui travaillent à l'extérieur, ont vocation de revenir en Algérie. Cela dit, le problème d'emploi, de logement, de scolarisation, etc... font que ce provisoire est un peu un provisoire à la française, si j'ose dire !

★ *L'O.N.I. a-t-elle des liaisons avec l'Ambassade d'Algérie avec l'Amicale des Algériens en Europe ?*

● C'est une de mes préoccupations que de les renforcer.

Je connais, certes, nombre de membres de l'Amicale. Mais, je suis arrivé à l'O.N.I. début décembre, j'ai commencé par élargir beaucoup de problèmes avant de m'intéresser à l'amélioration ou au développement des liaisons extérieures. Maintenant je souhaiterais nouer de bonnes relations avec tous.

★ *Préciseriez-vous ce qu'est l'O.N.I. et l'étendue de ses tâches ? Mais d'abord, une question que je voudrais vous poser à propos de ce que vous disiez précédemment concernant ceux qui retournent, à supposer qu'au bout de X mois, ils s'aperçoivent qu'ils ne peuvent pas se réintégrer en Algérie, quelle est leur situation par rapport à la France ? S'ils décident de revenir ? Doivent-ils repartir à zéro ? Ou bien leur reste-t-il un privilège d'antériorité ?*

● Théoriquement, il n'y a plus de retour possible, puisque le dernier acte, c'est la remise des titres de séjour et de travail.

★ *C'est-à-dire que celui*

qui voudrait revenir, devrait recommencer à zéro ?

● Il repart à zéro. Pour en revenir à votre autre question, l'O.N.I. lors de sa création, était destiné à faire venir en France des travailleurs étrangers dont mon pays avait besoin pour sa reconstruction et son développement industriel. (Auparavant, je crois que c'est en 1931 qu'il y avait eu le nombre maximum d'étrangers en France, plus de 6 % de la population active déjà). La volonté du gouvernement alors, toutes tendances confondues, était : on doit obligatoirement faire venir une main-d'œuvre étrangère pour la relance économique. Donc, l'O.N.I. a été créé pour servir de régulateur et d'introducteur à cette main-d'œuvre. Or, depuis 74, l'immigration est suspendue, et aujourd'hui l'O.N.I. n'introduit que 5 à 6 000 personnes, c'est-à-dire cette activité-là est devenue tout à fait marginale.

D'autres activités, par contre, se sont développées ces dernières années. Il y a d'une part, ce qui peut intéresser les Algériens comme d'autres, tout ce qui concerne le regroupement familial : il y a environ 20 000 familles qui sont autorisées à s'installer en France chaque année ; ce qui représente un peu moins de 40 000 personnes.

Il y a eu récemment un changement de procédure. Mais puisque cela ne concerne pas les Algériens, il n'est pas indispensable de s'y attarder. Disons que, jusqu'à l'année dernière, il y avait deux procédures.

L'une de régularisation, où une famille déjà sur place entrée au moyen d'un visa touristique ou par des moyens quelconques, se voyait « admise de séjour » dans le jargon officiel.

L'autre, qui était la procédure d'« introduction », qui est maintenant la seule en vigueur sauf pour les Algériens, et qui se déroule la famille étant encore dans le pays d'origine.

★ *Pour les Algériens, il n'y a rien de changé ?*

● Rien de changé. Si ce n'est que le conjoint qui le rejoint, et les enfants ont le même droit au même titre de travail.

Ce fut l'un des grands débats de la fin de l'année dernière, avec certaines pres-



Maamar Boukerrou

sions associatives. Et finalement le droit au travail a été accordé. Egalement, l'instruction des demandes ne pourra dépasser deux mois.

Troisième activité qui, elle, reste traditionnelle et que j'ai découverte en arrivant ici car je ne pensais pas qu'elle avait encore tellement d'ampleur, qui est l'immigration saisonnière. En fait, on déplace chaque année, principalement d'Espagne, du Maroc et du Portugal, près de 100 000 personnes encore, qui viennent pour les vendanges, pour les maraîchages, pour la cueillette des fruits et un certain nombre de récoltes. Cela est, je pense, peu connu du grand public.

Donc, voilà l'activité de l'Office, c'est-à-dire ce qui correspond à sa mission d'origine.

Egalement, l'O.N.I. est partie prenante, à l'intérieur de la France, de ce qu'on appelle le Réseau National d'Accueil. C'est-à-dire l'O.N.I. tient 24 bureaux départementaux d'accueil, qui sont à mi-chemin entre l'aide administrative et le service social. Théoriquement, ils sont purement administratifs, en fait il est évident qu'ils ont la dimension service social. Donc, là, les étrangers en France peuvent venir s'adresser pour toute difficulté — on sait que cela ne manque pas — et avec une condition d'accueil qui n'est pas du tout celle d'un guichet.

Enfin, dernière activité de l'O.N.I., c'est une activité d'information en direction du monde associatif, français ou étranger (puisque maintenant, depuis 1981, les associations étrangères sont autorisées), à travers un bulletin hebdomadaire qui s'appelle « Actualités - Migrations » (*) — avec une partie purement informative sur les textes juridiques qui sortent, et une partie, disons plus descriptive. Ça ne peut pas être un journal d'opinion bien évidemment, mais il contient des extraits de presse, y compris de la presse des pays d'origine. Ainsi, divers regards sont jetés sur les problèmes de l'immigration, qui ne sont pas inintéressants.

Donc, voilà le principal de nos activités : 8 missions à l'étranger, 76 points de présence sur le territoire français, les 24 bureaux départementaux d'accueil que j'évoquais, plus des antennes en fonction dans les départements, où il y a une forte

présence étrangère (région parisienne, région lyonnaise).

★ Depuis que vous assumez cette fonction de Président de l'Office National d'Immigration, avez-vous des projets nouveaux ?

● Oui, s'il a été nommé un politique à ce poste, c'était peut être pour contribuer aussi à renouveler l'image de la maison, la pousser dans un certain nombre de directions, enfin... donner parfois un autre contenu à certaines actions menées, disons l'essentiel.



Maamar Boukerrou

En terme de regroupement familial d'une part, je crois que le rôle qui est le mien, est de veiller à ce que, conformément à l'intention du gouvernement français, la nouvelle procédure soit, effectivement dans la réalité, ce qu'elle a voulu être : **C'est-à-dire le contrôle de meilleures conditions pour le regroupement familial, et non un frein à ce regroupement.** Je crois, qu'il y a beaucoup d'améliorations dans la nouvelle procédure : des délais limités, des assouplissements au niveau des conditions de logements, etc... S'il a pu y avoir des inquiétudes en octobre dernier, je crois que le texte qui est paru est un bon texte. Encore faut-il voir comment il entre dans la réalité. La réalité se passe souvent au niveau des préfectures, au niveau de la recherche des logements, et là il faut veiller à ce que, effectivement, les conditions de ce regroupement familial, les conditions réelles puissent être satisfaites.

Ma deuxième préoccupation concerne la réinsertion et tout ce qui est formation. Il n'y a aucune demande de formation pour l'instant dans les dossiers déposés et donc ce à quoi nous travaillons à l'heure actuelle, est d'essayer non seulement de proposer des formations,

mais de trouver à proposer des formations qui soient adaptées au projet de retour c'est-à-dire qui soient effectivement au bon niveau : des éléments d'agronomie élémentaire, comment on répare une pompe, ou une machine agricole, comment on construit un mur, des éléments de comptabilité prenant des gens où ils sont, et sur la base de l'expérience qui a pu être la leur en France. Je veux dire des choses simples qui à la fois peuvent être indispensables à la réalisation d'un projet, et qui ne résultent pas nécessairement des acquis d'une personne qui a passé 20 ans sur une chaîne automobile ! Je pense que si l'on arrive à développer, comme je le souhaite, ce volet formation avant le retour au pays, ce sera améliorer les conditions de succès de réalisation des projets. Par ailleurs, je suis personnellement convaincu, les mois qui viennent diront si j'ai raison ou non, que si l'on propose des formations qui sont liées au projet de retour, les réactions devraient être positives. Il y a beaucoup de demandes de réinsertion, en dehors du cadre des conventions O.N.I. Je veux dire des gens qui, aujourd'hui se réunissent, essaient d'élaborer quelque chose, et dans ces cas-là ils suivent des formations parce que les formations sont liées à leurs projets. Je pense que si on arrive à établir ce lien, qui ne peut être établi par des organismes formateurs à destination de la France elle-même, il y a quelque chose de nouveau à mettre en œuvre.

Sinon, je crois que, malgré tout aussi, la politique et la conjoncture étant ce qu'elles sont, il y a nécessité de participer au débat et de s'opposer à un certain nombre de thèses racistes sur l'immigration, sur le lien immigration-chômage, immigration-insécurité, etc... Les résultats des dernières élections cantonales ne m'amènent pas à penser que c'est un plan d'activité qui disparaîtra rapidement...

★ Dans la mesure où il y a ces projets de réinsertion, comment se fait-il qu'une liaison étroite ne s'établisse pas entre organismes français et organismes algériens ?

● Il y a un certain nombre de rencontres franco-algériennes qui acceptent plus ou moins de voir ce genre de points à l'ordre du jour. Si on essaie d'analyser,

je crois qu'il y a eu la crainte, au début, la crainte légitime des gouvernements des pays d'immigration, qui ont eu peur, tous pays confondus d'ailleurs, de voir ce qui était présenté comme une mesure basée sur le volontariat, devenir, à l'image d'autres pays européens, une mesure de caractère plus autoritaire, et touchant un plus grand nombre de personnes. Il y a peut-être là une inquiétude compréhensible, lorsque ces mesures ont été annoncées l'année dernière. Je crois qu'il est clair, aujourd'hui, qu'il n'y a pas eu de réinsertion qui ne soit pas fondée sur le volontariat, dans les limites bien sûr que représente le choix de rester chômeur en France ou de rentrer dans son pays. Mais enfin, le choix est réellement offert, nul n'est incité à partir, aucune pression n'est exercée sauf parfois par certaines entreprises mais nous y veillons. Et, deuxièmement, l'ampleur de la réinsertion concernera peut-être 20 000 travailleurs cette année : à la fois, c'est important au point de vue chiffre pour les entreprises concernées, et cela reste limité par rapport à l'effectif des étrangers en France. Je crois que l'inquiétude, que l'on pouvait comprendre, des pays d'origine, n'a plus de raison d'être.

★ Certes, cela ne relève sans doute pas du domaine de l'O.N.I. Néanmoins, où en sont les projets d'accorder le droit de vote aux immigrés qui restent en France ?

● Pas avant mars 86 maintenant... A titre personnel et en tant que socialiste, je souhaite que nous reposions le problème après cette étape.

Si après « l'état de grâce » 1981, il y avait un deuxième « état de grâce » 1986, alors ces projets-là devront être mis dans notre wagon.

★ Pour ceux que l'on appelle « la deuxième génération », l'O.N.I. fait-il quelque chose ?

● Non, théoriquement, sauf à travers le Réseau d'accueil. C'est vraiment les étrangers qui viennent nous voir. Au niveau deuxième génération, c'est surtout les problèmes d'emplois qui se posent, gravement, et peuvent conduire à toutes sortes d'extrêmes, y compris la délinquance, ceci étant vrai pour les Français aussi bien sûr. C'est le problème de la formation : au niveau de l'Education natio-

nale s'opère un effort très remarquable, mais je ne suis pas sûr que la nature soit toujours adaptée à la spécificité du problème, même si on rencontre au niveau individuel des enseignants qui se rendent compte qu'il faut des différenciations de traitement assez fortes. Car cette deuxième génération, c'est elle qui est la plus écartelée. Pour elle, il n'y a plus de pays d'origine. Le pays d'origine, ils y sont aussi étrangers qu'en France. Les problèmes culturels, les problèmes d'insertion, deviennent alors des problèmes majeurs. Je crois que c'est à travers le logement, la formation, tout ce qui est vie associative, vie municipale, action de terrain que l'on avancera maintenant, et plus au niveau de grands textes.

Il y a tout un effort qui se fait, que le ministre des Affaires sociales, Madame Georgina Dufoix, continue à suivre, malgré ses nombreuses charges, avec passion. Encore une fois, en matière législative, je crois qu'on a fait, entre 81 et maintenant, à peu près tout ce qu'il était possible de faire à ce niveau. Maintenant, c'est au niveau de la réalité, de l'exécution sur le terrain que les choses se passent.

★ **Qu'auriez-vous envie d'ajouter ?...**

● Si j'avais envie de rajouter quelque chose, ce serait



Maamar Boukerrou

sur un terrain plus politique. D'une part, pour rappeler un certain nombre de mesures qui ont été prises depuis 1981, parce que la liste est quand même impressionnante.

Il y a eu l'opération de régularisation des clandestins qui a pu permettre la remise des compteurs à zéro. Elle a concerné 130 000 personnes. — Il y a eu des décisions comme celle concernant l'autorisation des associations étrangères, ce qui a permis des structurations, je crois, très positives.

Il y a les décisions les plus récentes, concernant le titre unique séjour-travail qui donne l'assurance de l'automatisme du renouvellement tous les 10 ans : cela représente la fin d'une situation de précarité pour ceux qui restent ; c'est probablement la décision la plus importante qui a été prise, **bien qu'elle ne concerne pas les Algériens.**

Il y a la mise en place du Conseil National des Populations Immigrées. Personne

ne sait encore de part et d'autre comment va évoluer son rôle. Mais c'est la première fois que s'est créée une institution de ce genre, rassemblement des représentants des administrations, des associations des travailleurs immigrés, des organismes concernés par l'immigration et des élus et permettant un dialogue extrêmement riche.

Dernière en date des décisions positives enfin : la possibilité pour les associations de se porter partie civile contre des agissements racistes qui date du début de l'année aussi.

Toutes ces mesures s'ajoutent à un discours général, dont le mot central est le mot « insertion », qui n'est ni intégration, ni rejet. C'est un mot dont il faudra définir le contenu au fil des années certainement, mais qui, je crois, ancre bien l'idée et d'une volonté d'accueil et d'une volonté de respect d'une certaine différence. Ce qui, je crois, est le fond du problème.

Je voudrais encore insister sur notre double perspective, d'insertion des étrangers en situation régulière, d'amélioration de leurs conditions de vie, d'accueil, du respect de leur dignité, d'une part, et de lutte contre l'immigration clandestine, spécialement contre les employeurs clandestins, d'autre part.

Enfin, la volonté et du gouvernement et des respon-

sables des organismes s'occupant d'immigration est de peser de toutes leurs forces contre la montée de ce courant xénophobe, raciste, qui est indiscutablement pour partie le fruit de la crise et qui fait ressurgir de vieux fantasmes, particulièrement en ce qui concerne les relations franco-algériennes.

★ **Encore une question. Derrière les vocabulaires numériques, par delà les mots emploi - main-d'œuvre - travail - salaire - chômage... il y a des êtres qui vivent, qui souffrent, qui aiment. Ardue, certes, est la tâche immense de l'O.N.I. Mais envisagez-vous, à l'heure actuelle, quelque initiative radicalement novatrice qui ferait apparaître cette dimension humaine ?**

● Madame Georgina Dufoix, a présenté il y a quelques jours à la presse les résultats de la campagne « Vivre ensemble » qu'elle avait lancée il y a un an. Il y était question de classes françaises qui allaient séjourner deux semaines en Tunisie, de festival rock, musique africaine, d'expositions sur l'histoire précoloniale des pays d'origine de l'immigration... Cette initiative aura des suites en 85. Mieux se connaître pour s'enrichir de nos différences, c'est admettre en effet que l'homme est la finalité de notre action politique.

(★) 44, rue Bague — 75015 Paris.

Les préretraités algériens interdits d'allocations familiales

Lettre de la CGT au ministre des Affaires sociales

La circulaire adressée le 12 juin 1979 par le ministre des Affaires sociales et de la Famille au président du conseil d'administration de la Caisse nationale des allocations familiales dénie aux « préretraités algériens » la qualité de travailleurs salariés et leur interdit donc de bénéficier des allocations familiales pour leurs enfants restés en Algérie.

Une situation de la plus grande injustice qui se perpétue encore. Le syndicat CGT, qui, depuis 1981, a réagi à plusieurs reprises contre cet état de choses, a de nouveau saisi le ministre des Affaires sociales et de la Solidarité de ce problème par une lettre datée du 7 mars dernier. Une lettre que nous reproduisons in-extenso car le cas qui y est soulevé intéresse un grand nombre de nos compatriotes résidant en France :

« La Conférence Générale du Travail a attiré l'attention de votre ministère sur la situation créée par :

— la circulaire adressée le 12 juin 1979 par Monsieur le Ministre des Affaires Sociales et de la Famille à Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la CNAF.

Selon cette circulaire les « préretraités algériens » ne sont plus des travailleurs salariés et de ce fait ne peuvent plus bénéficier des

allocations familiales pour leurs enfants résidant en Algérie.

Depuis 1981, divers documents confédéraux remis à votre Ministère et au Secrétariat d'Etat chargé des Immigrés font état de cette discrimination.

Aucune mesure n'étant intervenue, les CAF suppriment systématiquement le droit aux allocations familiales.

L'accélération de la réduction du nombre d'emplois multiplie les cas semblables à celui de :

Monsieur AIT KHELIFA Ahmed

né le 18 octobre 1928, de nationalité algérienne, domicilié 125, rue de Fraken-thal - 92700 Colombes Allocataire n° 79 32 104 W en contrat FNE depuis le 1^{er} janvier 1984.

Lors du renouvellement de l'état de famille en application de la convention générale de Sécurité sociale franco-algérienne, il a reçu de la CAF Nanterre l'information manuscrite suivante :

« M. en FNE depuis 1984 plus droit aux prestations pour les enfants restés en Algérie ». (ci-joint formulaire SE 352-51 établi par la CAF de Nanterre, le 23 janvier 1985).

Ce n'est qu'une année après son accès au FNE que l'intéressé a eu connaissance de la suppression des allocations familiales pour ses enfants.

A aucun moment, ni son employeur, ni les ASSEDIC n'ont attiré son attention sur cette disposition. Il apparaît que l'essen-

tiel était qu'il accepte le contrat FNE.

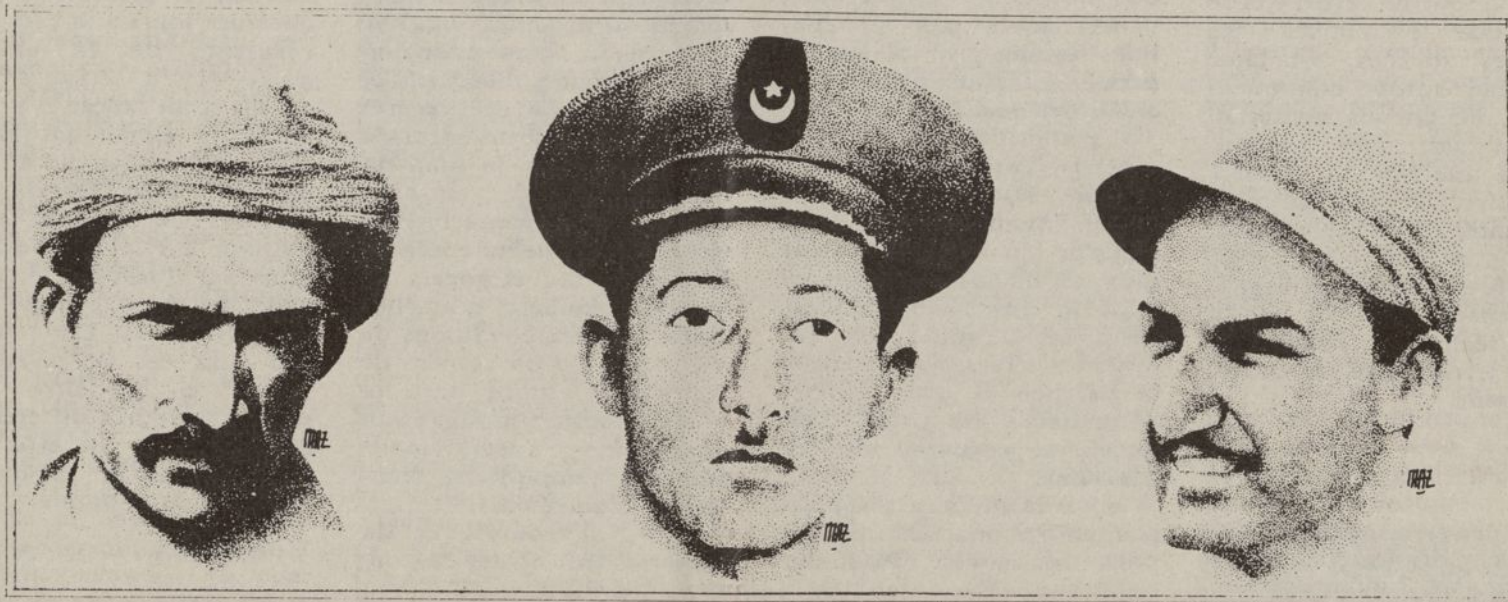
Monsieur AIT KHELIFA Ahmed est âgé de 57 ans, il loge en foyer. Sa situation est devenue particulièrement précaire. La suppression des allocations familiales le contraint à subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille (son épouse et ses 6 enfants à charge) avec 65 % de son salaire antérieur, montant amputé de 5,5 % au titre des cotisations obligatoires de la Sécurité Sociale.

Nous nous interrogeons sur la portée de la convention générale de Sécurité Sociale franco-algérienne du 19 janvier 1965 qui prévoit en son article 1, paragraphe 1 :

« Les travailleurs français ou algériens, salariés ou assimilés aux salariés sont respectivement soumis aux législations... en bénéficiant ainsi que leurs ayants-droits dans les mêmes conditions que les ressortissants de ces Etats ».

Bénéficiaire d'allocations servies par les ASSEDIC, Monsieur AIT KHELIFA Ahmed se trouve donc dans une situation d'assimilé aux salariés (...)

... aux colonels Amirouche, Haoués et Lotfi



Des cérémonies commémoratives ont été organisées sur les lieux où ont trouvé la mort les colonels Amirouche, Haoués et Lotfi, c'est à dire à Bou Saâda et Aïn-El-Melh pour les deux premiers, et au pied de Djebel Béchar pour le colonel Lotfi.

A BOU-SAADA et AIN-EL-MELH

Outre les chants et musiques des troupes locales et scolaires, deux conférences-débats sur la guerre de libération, l'écriture de l'histoire de la Révolution, la vie militante des deux éminents dirigeants disparus et de leurs compagnons se sont déroulées le 27 mars à l'Ecole hôtelière de Bou-Saâda et au lycée de Aïn-El-Melh où les moudjahidine n'ont cessé d'affluer,

venant de toutes les régions du pays.

La journée du 28 mars a été marquée essentiellement par la réinhumation de 250 corps de martyrs dans un nouveau cimetière qui domine la cité de Bou-Saâda, et la réinhumation des corps des 25 combattants morts au combat du djebel Thameur en compagnie des deux héros de la Révolution.

Ces moudjahidine se sont rendus ensuite à la nouvelle commune de Bordj-Belkherif pour procéder, à Aïn-El-Melh, à la réinhumation des corps de cinq martyrs.

A BECHAR

Le 25^{ème} anniversaire de la mort du colonel Lotfi et de ses compagnons d'armes a été célébré dans le souvenir le 27 mars à Béchar, en présence des

membres du bureau de coordination, d'un secrétaire national de l'organisation nationale des moudjahidine, des autorités civiles et militaires des wilayas voisines, de membres de la famille du chahid ainsi que de nombreux moudjahidine et militants de la région.

Cette commémoration a été entamée par une cérémonie de recueillement devant la stèle érigée au pied du djebel Béchar, à l'endroit même où le colonel Lotfi a écrit en lettres de feu et de sang l'une des glorieuses pages de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954 avant de tomber aux côtés de plusieurs autres moudjahidine de l'ALN, les armes à la main.

La cérémonie ouverte par la levée

des couleurs nationales au moment où un détachement de l'Armée Nationale Populaire rendait les honneurs, a été marquée par la lecture de « sourate el fatiha » et le dépôt de plusieurs gerbes de fleurs.

Après l'inauguration, au quartier de Béchar-Djedid, d'une école fondamentale baptisée au nom du chahid Bouamama Kahlaoui, une seconde cérémonie de recueillement a eu pour cadre le cimetière des chahada de la ville où sont inhumés le colonel Lotfi, le commandant Ferradj et leurs compagnons d'armes tombés au champ d'honneur dans la journée du 27 mars 1960.

ALGERIE

Les douanes se renforcent

Le ministre des Finances, M. Boualem Benhamouda, membre du Bureau politique a installé mardi 26 mars le nouveau directeur général des douanes, M. Mostefa Krechiam.

Cette cérémonie a été l'occasion pour procéder avec les cadres de cet important secteur, au bilan des réalisations durant les quatre années écoulées et au recensement des modes et stades d'application des récentes mesures gouvernementales en la matière.

Il faut savoir, en effet, que l'année 1985, sera incontestablement celle de la simplification des procédures douanières en matière de frêt international et cela d'autant que l'informatique est en train de prendre une place de plus en plus prépondérante dans les méthodes d'organisation et de gestion des douanes nationales.

Dans cette optique, est intervenue une décentralisation efficiente des modalités et c'est ainsi que dix circonscriptions douanières ont été mises en place à travers le pays, avec pour mission de résoudre localement la majorité des problèmes et ne recourir à l'administration centrale qu'en cas d'absolue nécessité.

Quant aux instances douanières des wilayas en nombre



La cérémonie d'installation.

de 33, elles ont effectivement acquis une expérience concluante en ce qui concerne l'allègement des formalités, par-delà certaines opérations exceptionnelles telles que les initiatives portant sur la reconstruction de Chlef (El-Asnam). Cette expérience est aujourd'hui largement appréciée par les opérateurs

économiques nationaux, tant du secteur d'Etat que du secteur privé. Conséquence de cette dynamique, les résultats obtenus par le secteur des douanes sont tout à fait méritoires. D'abord, il y a lieu d'enregistrer une nette augmentation des recettes (6 954 millions de DA). Ensuite, les mesures de

M. Mostefa Krechiam nouveau directeur général des douanes

Le nouveau directeur général des douanes qui succède à M. Azzedine Mellah, appelé à d'autres fonctions, est M. Mostefa Krechiam.

Celui-ci a débuté dans ce secteur en 1964, y a assumé diverses responsabilités jusqu'en 1982 où il devint directeur général-adjoint.

M. Mostefa Krechiam qui fut membre de l'OCFLN de 1960 à 1962, est âgé de 41 ans et il a quatre enfants.

rétorsion contre les fraudeurs se sont renforcées, portant le taux des amendes et confiscations à un niveau appréciable. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si, lors de son installation, le nouveau directeur général des douanes a indiqué que « la lutte contre la fraude sous toutes ses formes constituera l'axe principal » du nouveau programme d'action.

Cette action, éminemment stratégique, doit contribuer à la sauvegarde de l'économie nationale, en rapport avec les exigences du deuxième plan quinquennal et les recommandations de la 3^e Conférence nationale sur le développement. Avec la mise en service de la déclaration unifiée, les douanes vont bientôt bénéficier d'un instrument adéquat pour un traitement automatisé du frêt international, tant au niveau du port que de l'aéroport d'Alger. Cet outil sera évidemment renforcé et élargi aux autres grands centres d'activités du pays, par la suite.

Ainsi, se trouve engagée en profondeur une action, au plan économique, de renforcement et de développement d'un secteur hautement stratégique quant à la défense des intérêts supérieurs de la nation.

A.C.

Cinéma

3^e festival du Film arabe

Images arabes à Paris

L'image contre la xénophobie, une image venue d'ailleurs, d'un ailleurs sorti de nos mémoires... Le festival du Film arabe donne la parole à ces images, et Paris sera, l'instant d'une manifestation, du 17 au 30 avril, le lieu d'expression et de rencontre.

Le 3^e courageux festival du Film arabe à Paris, est à l'image des autres festivals, où la préoccupation de la sélection se laisse déborder par des considérations subjectives.

Un choix correspond à un point de vue...

Ce petit détour pour souligner l'exceptionnel choix des films retenus pour ce 3^e festival, avec un temps fort, l'hommage à Chahine Youssef, fi-

gure dominante du cinéma égyptien et arabe.

Le festival rend un second hommage à Mohamed Zinet avec la présentation notamment de « Tahia Ya Didou », et surtout des « Trois cousins », œuvre méconnue du camarade René Vautier.

Un 3^e hommage est enfin rendu à la célèbre actrice algérienne Keltoum avec la pro-

grammation de deux films de Mohamed L. Hamina : « Le Vent des Aurès » et « Hassan Terro », deux œuvres déterminantes dans l'histoire de la cinématographie algérienne naissante.

Le festival comprend également une rétrospective consacrée à cinq acteurs de cinq pays différents : le Maroc avec « Oh, les jours » de Ahmed Mouni ; le Liban avec « Kafr Kassem » de Borhane Alaouié ; la Tunisie avec « Histoire du Pays du Bon Dieu » de Nacer Khemir ; l'Algérie avec « Le Charbonnier » de Mohamed Bouamari, et enfin la Palestine avec « Achrafic » de Michel Khleifi. Les dernières productions du cinéma arabe complètent ce troisième festival et on retiendra en particulier « Le Moulin de Monsieur Fabre » du cinéaste algérien Ahmed

Rachedi, « Refus » de Mohamed Bouamari, « L'Empire des Rêves », de J.P. Liedo, et « J'Existe » de Sid Ali Mazif.

L'hommage à Youssef Chahine est un moment exceptionnel dans la pratique culturelle parisienne. Un temps qui permettra aux publics de voir l'œuvre la plus diverse et sans doute la plus riche des cinémas arabes dans leur ensemble. Chahine est l'auteur qui a su aborder avec courage et souvent avec talent les problèmes fondamentaux de la société égyptienne.

Parmi les films proposés dans cet hommage, citons la célèbre fresque historique « Saladin », « le Moineau », « le Retour du Fils Prodigue », « Alexandrie, Pourquoi ? », « La Mémoire », « La Terre », « Jamila, l'Algérienne », etc...

Moulay B.

La participation de l'Amicale au cross national du parti à Tizi-Ouzou

Une sélection de l'Amicale, composée d'athlètes choisis dans les six régions de l'AAE, a participé, le 29 mars, au cross national du parti à Tizi-Ouzou. Cette participation s'inscrit dans le cadre du programme d'action de l'Amicale en faveur des jeunes algériens résidant en France.

Une place de cinquième (en cadettes) et la coupe du fair-play. Au-delà de ces résultats encourageants, la participation de l'Amicale au cross de Tizi-Ouzou a surtout permis à de jeunes émigrés d'être intégrés dans les diverses activités nationales, en l'occurrence, ici, le sport.

Le jeune Mohamed Laidi, 17 ans, a participé dans ce cadre au cross de Tizi-Ouzou. A son retour, il est venu à notre rédaction pour nous raconter la participation de la sélection de l'Amicale et nous faire part de ses sentiments.

LA SEMAINE :

Comment as-tu été sélectionné par l'Amicale ?

LAIDI : Je suis déjà en contact avec l'Amicale, car je joue au foot avec les Algériens du Val-de-Marne. Cette circonscription avait organisé un cross de sélection il y a trois semaines. J'y ai participé et j'ai terminé deuxième. C'est après cela que j'ai été sélectionné.

** Est-ce la première fois que tu es parti en Algérie dans le cadre de l'Amicale ?*

● Oui, c'est la première fois.

** Quand tu as été sélectionné, quel était ton sentiment ?*

● J'étais très content. Et je pensais que, grâce à l'Amicale, on pouvait être en contact avec l'Algérie, même lorsqu'on vit dans un pays situé à 2 000 km de distance.

** Quel a été l'accueil en Algérie ?*

● A part quelques petites tracasseries à l'aéroport, tout s'est bien passé. On s'est bien entendu avec tous les gens rencontrés. Tout le monde était sympathique.

** Comment ça s'est passé l'accueil à Tizi-Ouzou, le contact avec les autres athlètes ?*

● Très bien. On était logé dans un lycée avec les jeunes de toutes les régions d'Algérie. Ça nous a permis d'avoir des contacts avec eux. Ils sont venus vers nous et on a vite sympathisé. Ils étaient pleins d'attentions envers nous. On s'est fait beaucoup de copains et on a échangé nos adresses.

** Raconte-nous ce qui s'est passé le jour du cross.*

● Je regrette beaucoup qu'on

n'ait pas assisté au défilé de jeudi, car c'était le jour de notre voyage. Des copains nous ont dit que c'était magnifique.

Le jour du cross, on s'est réveillé à 6 heures. Après le petit déjeuner, on s'est rendu au stade du 1^{er} novembre. Il y avait beaucoup de monde. La première course était à 9 heures. La dernière s'est achevée vers 13 heures. Il y avait beaucoup d'athlètes et, aussi, beaucoup de spectateurs tout au long des parcours.

** Quelle a été la prestation de la sélection de l'Amicale ?*

● Je pense que si on était arrivé deux ou trois jours en avance, on aurait fait beaucoup mieux. Car, dans notre sélection, il y avait de très bons éléments. Mais, étant donné qu'on avait voyagé la veille, on était plutôt fatigué le jour du cross.

Ceci dit, on s'est bien défendu quand même. Une fille de la région Sud a terminé cinquième en cadettes. Pour le

reste, même si on n'a pas terminé parmi les tout premiers, on était quand même dans les pelotons de tête. Et on a remporté la coupe du fair-play. Les responsables nous ont félicités et nous ont dit qu'ils espéraient bien nous voir l'année prochaine au cross national de Biskra.

** Ton sentiment général pour conclure ?*

● Notre participation à ce cross est une excellente initiative. Il y a beaucoup de jeunes Algériens en France qui ne connaissent pas très bien ce qui se passe en Algérie. Or, il y a beaucoup de choses à voir, beaucoup de choses à apprendre. Il ne faudrait pas que, lorsque ces jeunes se rendent en Algérie, ils aient l'impression de découvrir un pays étranger.

Heureusement, l'Amicale prend de nombreuses initiatives de ce genre qui permettent, de plus en plus, aux jeunes émigrés de rester en contact avec le pays.

Une dernière chose : on fera certainement mieux au prochain cross de Biskra. M.A. ■



Le départ d'Orly des sélectionnés de la région de Paris pour le cross de Tizi-Ouzou (cinquième à partir de la gauche, Mohamed Laidi).

L'Union Sportive des Algériens de Lille

Une équipe qui monte, qui monte...

Quelle irrésistible ascension ! Constituée il y a moins de deux ans à partir d'un noyau de jeunes militants de l'Amicale des Algériens en Europe, l'Union Sportive des Algériens de Lille est devenue en l'espace de quelques rencontres l'équipe dont tout le monde parle et que toutes les formations redoutent. Et, ce ne sera pas l'équipe des Marocains de Lille qui nous démentira, elle qui vient de se faire étriller par 3 buts à 0 sur son propre terrain, en présence d'une « galerie » qui lui était toute acquise.

oui, ce n'est pas une erreur, 37 — sifflés contre nos joueurs en une seule partie. Citons encore les trois buts refusés à notre équipe lors d'une autre rencontre, en signalant au passage que l'un de ces buts avait été marqué par un joueur adverse contre son camp.

Tout cela n'a pas arrêté cette sympathique équipe où des noms comme Hocine, Touati, Bensmain, Chérif, Kamel et autres, par leurs prouesses techniques, fournissent tous les dimanches un spectacle qui enchante plus d'un, au



Trois petits points séparent les Algériens de Lille du leader, Oliveaux. Mais, un calendrier des matches — retour favorable leur permet d'envisager l'avenir avec sérénité. L'accession en troisième division est pratiquement garantie.

A moins que la mésaventure de l'année dernière se reproduise. Un arbitrage franchement partial, lors des dernières rencontres, avait privé nos jeunes de la victoire finale. Rappelons-nous cette partie arrêtée 15 minutes avant la fin du temps réglementaire. C'est-à-dire, dès que l'équipe adverse avait pris l'avantage. Gardons en mémoire, aussi, ces 37 hors-jeu —

point que des centaines de supporters n'hésitent pas à braver les intempéries pour venir encourager leur équipe favorite.

Verra-t-on donc cette année la consécration de l'USAL qui, par le sérieux de ses éléments, leur volonté de bien faire et leur esprit sportif, a rallié tous les suffrages ?

Certes, nous sommes optimistes. Seulement, avant de fêter la victoire, nous préférons attendre le dernier coup de sifflet de la dernière rencontre du championnat. Sait-on jamais ?

Mohamed Abdelaziz

En bref...

● LE MA HUSSEIN-DEY a terminé 3^e de la coupe d'Afrique des clubs champions (volley-ball) qui vient de se dérouler en Tunisie.

C'est le Club Sportif Sfaxien qui a remporté

l'épreuve en battant en finale le Nadi de Zama-lek (Egypte) par 3 sets à 1.

★

● LAKHDAR BELLOUMI, opéré le 19 mars, a quitté l'hôpital Saint-Louis à Paris le 30 mars. L'international algérien passera quel-

ELIMINATOIRES - COUPE DU MONDE

L'EN ramène le nul (0-0) d'Angola

Après avoir obtenu la qualification pour le dernier tour de la coupe d'Afrique des Nations (face à la Mauritanie), l'équipe nationale algérienne de football a pris un bon départ en éliminatoires de la coupe du monde. Elle a ramené, le 31 mars, un bon nul (0-0) d'Angola, ce qui lui laisse les plus grandes chances de qualification pour le match-retour d'Alger (16 avril).

Championnat - Nationale I (résultats et classement)

- U.S.M. Harrach 1 - W.M. Tlemcen 0
- J.C.M. Tiaret 0 - J.S. Bordj Ménaïel 0
- A.M. Ain M'lila 0 - C.M. Belcourt 1
- G.C.R. Mascara 0 - E.P. Sétif 1
- M.A. Hussein-Dey 1 - W.O. Boufarik 1
- M.P. Oran 3 - A.S.C. Oran 1)
- E.S.M. Bel-Abbès 2 - U.S.M. Annaba 0
- E.S.M. Guelma 0 - Chlef S.O. 0

— Les rencontres J.E. Tizi-Ouzou - M.P. Alger et W.K.F. Collo-R.S. Kouba ont été reportées, le MP Alger et le RS Kouba ayant 3 joueurs retenus en équipe nationale.

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1. J.E. TIZI-OUZOU	74	31	17	9	5	47	14
2. E.P. Sétif	69	32	12	13	7	33	26
3. M.P. Oran	67	31	14	8	9	30	25
W.M. Tlemcen	67	32	13	9	10	34	27
M.A. Hussein-Dey	67	32	13	9	10	37	29
6. W.K.F. Collo	66	31	14	7	10	29	24
A.S.C. Oran	66	31	11	12	9	29	25
8. W.O. Boufarik	65	31	10	14	7	30	26
9. C.M. Belcourt	64	32	9	14	9	34	35
10. U.S.M. Harrach	63	32	9	13	10	30	27
11. E.S.M. Bel-Abbès	62	32	10	10	12	29	33
Chlef S.O.	62	32	9	12	11	19	23
U.S.M. Annaba	62	32	8	14	10	39	44
14. J.S. Bordj Ménaïel	61	31	9	12	10	27	29
15. E.S.M. Guelma	60	32	9	10	13	23	32
16. A.M. Ain M'lila	59	32	7	13	12	17	28
17. G.C.R. Mascara	58	29	11	7	11	40	39
18. M.P. Alger	58	30	9	10	11	32	31
19. R.S. Kouba	53	30	6	11	13	26	34
20. J.C.M. Tiaret	53	32	5	11	16	20	52

ques semaines de convalescence en famille à Mascara, avant de revenir en France, au début du mois de mai, pour suivre un programme de rééducation.

Belloumi, pense-t-on, reprendra la compétition au début de la saison prochaine.

★

● LE CYCLISME redémarre en Algérie. Après le Grand Prix International de Annaba, c'est le septième Tour d'Algérie qui se dispute actuellement.

L'Algérie, la Tunisie, le Maroc, la Grèce et la France (équipe nationale

militaire) se sont engagés dans les deux épreuves.

★

● CONTRAIREMENT à ce qui était indiqué par les tableaux des résultats parus dans les journaux français, la 8^{ème} place du championnat du monde de cross-country disputé le 24 mars au Portugal est bel et bien revenue à l'Algérien Abderrazak Bounour. Celui-ci figurait à la 24^e place dans le tableau publié notamment par le quotidien sportif « L'Equipe ».

Bounour a confirmé ainsi sa grande valeur internationale.

★

La promotion de l'homme

« Le souci de consolider l'indépendance politique et d'associer les bases d'une économie prospère par, notamment, la mise en œuvre des programmes d'industrialisation, de restructuration des terres agricoles et de la reconquête de la langue nationale et du patrimoine culturel national posait en effet, dans toute son ampleur, la nécessaire promotion de l'Algérien nouveau, constructeur et bâtisseur, en même temps que fidèle à son histoire et profondément attaché à son pays ».

C'est en ces termes que M^{me} Leïla Ettayeb, membre du Comité central, vice-ministre chargé de l'Éducation secondaire et technique, a développé son intervention devant la 4^e conférence sur l'éducation des adultes qui s'est tenue récemment à Paris au siège de l'Unesco.

M^{me} Leïla Ettayeb, qui a été élue membre du bureau de la conférence, a rappelé que la contribution de l'Algérie aux efforts d'éducation des adultes ne date pas d'hier, mais bien de la « deuxième conférence sur l'éducation des adultes » tenue à Montréal en 1960, alors que notre pays était encore en guerre pour reconquérir son indépendance.

Dès ce moment, a rappelé M^{me} le vice-ministre, « les instances dirigeantes de notre lutte armée s'étaient trouvées en conjonction de pensée avec la communauté internationale, notamment pour ce qui avait trait alors à l'alphabétisation et la nécessaire reconquête des attributs culturels, dont la langue et la civilisation originelles ».

Abordant les différents programmes d'action pour répondre aux besoins, M^{me} Leïla Ettayeb a rappelé que pour mieux saisir la partie réelle de ces diverses actions, il fallait avoir à l'esprit les paramètres suivants, à savoir :

- « Que la population algérienne dont le taux d'accroissement est parmi les plus élevés dans le monde est constituée à 70 pour cent de jeunes de moins de trente ans, concentrée sur seulement un cinquième du territoire et que le un dixième restant, soit deux millions, est distribué sur quelques deux millions de kilomètres carrés ».

- « Que le monde rural occupe présentement un faible pourcentage de la population globale dont les quatre pour cent de travailleurs de plus de 50 ans ».

- Qu'enfin, « la renaissance de la langue et de la culture nationales, ainsi que l'élévation des niveaux de vie, de santé et de conscience civique éthique et politique constituent l'une des exigences majeures pour une pleine participation de tous à l'effort de développement et à la garantie de l'indépendance nationale ».

Courrier des lecteurs

Questions

Je vous adresse ma présente pour vous dire ce que je pense sur certains sujets qui me touchent de plus près et qui peuvent intéresser bon nombre de lecteurs pour cela j'ai choisi La Semaine.

Mon premier sujet concerne le dessin de Slim apparu le 27 février (n° 121). Ce dessin représente une tente, des vêtements sur le côté, une machine à laver, des chaussures et une poubelle juste devant la porte pour compléter son œuvre, notre artiste a ajouté le drapeau algérien au dessus de cette tente.

A mon avis, ce dessin n'a rien de réel, ni d'humour, ni de fiction. Les français du F.N. nous disent qu'on habite les gourbis ; eh bien nous devons leur prouver le contraire au lieu de publier des guettos et des poubelles en dessous de nos couleurs.

A propos de ce parti F.N. français, j'ai entendu Le Pen qui a qualifié le F.L.N. de terroriste ; cela s'est passé dimanche dernier, jour des élections cantonales, parce que le FLN a exécuté l'un de ses potes, c'est-à-dire un de ses collaborateurs.

Voici les questions que je me pose, devons-nous rester indifférents au propos de Le Pen qui nous accuse de tous les mal-

heurs de ce pays et qui insulte nos martyrs tombés sur le champ d'honneur ? Peut-on parler d'oublier ceux qui nous ont torturé, brûlé nos villages, violé nos femmes et assassiné nos hommes ?

Peut-on dire que le phénomène Le Pen est uniquement le problème français quand on sait que ce Le Pen a participé directement, ou indirectement, aux assassinats de nos jeunes nés en France ?

Et enfin devons-nous nous contenter de toucher une prime dérisoire de retour et acheter une voiture française pour retourner en Algérie ? Nous les Algériens, nous avons aidé les Français à se défendre contre leurs ennemis. Rappelons 14-18 et 39-45. Parlons-en de nos martyrs tombés sous les balles allemandes pour défendre cette France.

Nous les immigrés algériens nous avons participé au développement de l'économie française pendant que les Français allaient à l'école pour étudier les nouvelles méthodes industrielles. Nous, nous avons construit leur pays. Pour tout remerciement, pour mission accomplie, on nous insulte dans les rues, on nous montre du bout du doigt, « voilà l'émigré ». De notre côté, on applaudit aux faux discours et aux faux sourires. Mais, moi, je

pense que ce qui nous reste à faire c'est d'apprendre aux Français ce que nous sommes au juste. Et nous n'avons pas à leur demander d'avoir pitié de nous, ou de nous aider à pleurer. Je voudrais le faire savoir, à ceux qui ne le savent pas, que nous sommes des hommes indépendants libres et fiers. Si nous sommes en France c'est parce que la France avait besoin de nous ; et doit encore avoir besoin de nous.

Pour conclure, sachons que nous ne sommes ni des Juifs-Allemands, ni des Noirs-Américains, ni des Noirs-Sud-Africains.

Les Français doivent nous accepter tels que nous sommes et nous respecter comme nous les respectons.

Mon salut à toute l'équipe qui travaille sur ce journal de La Semaine et à tous vos lecteurs et lectrices.

F. Slimane
Wargnies-Le-Grand

NDLR

Nous comprenons votre réaction et les sentiments qui vous honorent. Toutefois, nous vous précisons que le dessin, qui selon votre expression « n'a rien de réel ni d'humour, ni de fiction », est tiré de l'hebdomadaire national « Algérie-Actualité » et illustre un « papier » sur les villages de toile en Algérie et en aucun cas ne pouvait — ou ne se voulait — déprécier. Merci pour votre lettre.

Contacts

★ Jeune Algérien âgé de 23 ans désire correspondre avec des jeunes gens et jeunes filles du monde entier, aimant la natation, les arts martiaux, les voyages et la guitare, écrire à M. Kerrar Djamel, section « Offset-Copie » C.F.P.A. d'El-Affroun-Blida.

★ Jeune Algérien âgé de 25 ans désire correspondre avec des jeunes gens et jeunes filles de tous âges en vue de lier amitié, écrire à M. Belarbi Noredine Cité Belarbi, Aïn-Tedeles (W. Mostaganem).

★ Jeune Algérien âgé de 19 ans désire correspondre avec des jeunes gens et jeunes filles âgés entre 16 et 20 ans, écrire à M. Hattab Djillali, Librairie Papeterie « Amel » — Khemisti (W. Tissemsilet).

★ Jeune Algérien âgé de 25 ans désire correspondre avec des jeunes filles émigrées aimant la musique, le sport et les voyages, écrire à M. Mahmoudi Mokhtar, cité des frères Chabatti, Bt. 5 n° 19 — Béjaïa.

★ Jeune Algérien résident en France, âgé de 20 ans désire correspondre avec des jeunes filles d'origine algérienne de 20 à 30 ans, écrire à Monsieur A. Talla, BP. 32 — Riom 63200.

Messages



Le jeune Chetouane Kadour né le 23/09/69 à Oran a disparu depuis le 8 février 1985 à Clay-Soullie dans le 77. Il était habillé d'un pantalon noir de velours et d'une veste kaki avec un col fourrure, et chaussait

des « baskets » noirs avec des rayures rouges et vertes.

Ce jeune garçon est muet et ne fait pas son âge.

Toute personne ayant des informations est priée de se mettre en contact avec le centre de la Gabriel (tél. 026.88.29) ou 334.15.24) ou encore téléphoner au 338.25.51.

M. Si-Mohamed Amar, recherche son fils Si-Mohamed Salah, né le 16 avril 1957 à Laâzazga (W. Tizi-Ouzou) disparu depuis 1977. Aux dernières nouvelles il se trouvait à Nantes en 1977 et à Alforville 94 à Paris en 1978 ;

Toutes personnes le connaissant ou ayant des renseignements le concernant est prié de contacter ses parents, M. et Mme Si-Mohamed, 1 place Pelisson 81100 Castres — tél. (63) 72.52.59 ou le 59.39.29 ou le siège du comité départemental de l'AAE du Tarn, 2 rue Baujeu à Castres tél. (63) 59.86.31.

Condoléances

Nous avons appris avec tristesse la disparition accidentelle du frère Belkebir Belkacem dit « Rabah », à l'âge de 43 ans. Rabah était employé au con-

sulat de Nanterre et père de 6 enfants.

A toute sa famille nous présentons ici toutes nos sincères condoléances.

« El-Mouhamat » est revenue

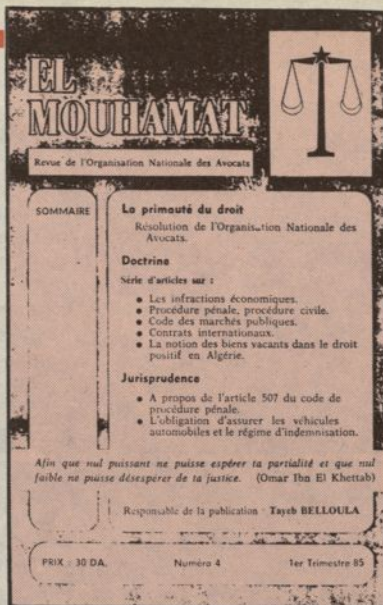
L'exercice de la justice et son corollaire, les droits de la défense, font partie des principes de base qui régissent nos institutions. En outre, par la nature spécifique de leur champ d'application, ils font partie de la vie quotidienne de notre société. C'est dire, tout à la fois, et leur importance, et la nécessité de les familiariser auprès du plus grand nombre.

« Nul n'est sensé ignorer la loi » dit fort pertinemment l'adage. Nul n'est sensé, en ignorant les applications pratiques, devrait-on ajouter.

En reprenant après une longue éclipse la publication de la revue « El-Mouhamat », l'Organisation nationale des avocats algériens répond à l'ensemble de ces préoccupations. Elle met à la portée de tous un instrument de réflexion et d'information irremplaçable par le fait qu'il est confectionné par les praticiens du droit. Les articles sont rédigés, en effet, par des avocats — en grande partie — mais aussi — et c'est heureux — par des magistrats. Les uns et les autres sont, de toute évidence, les mieux placés pour commenter et analyser des questions qu'ils vivent concrètement dans l'enceinte du Tribunal. Citons quelques titres du sommaire parmi les articles publiés en arabe et en français, dans la partie doctrine :

- infractions économiques : la part du droit ;
- l'extradition ;
- les ordonnances sur requêtes ;
- aspects du droit des marchés des services publics ;
- la position de l'acheteur dans les contrats internationaux ;
- contribution à l'étude de la notion de bien vacant dans le droit positif algérien.

Dans la partie consacrée à la



jurisprudence on relèvera plusieurs commentaires sur la notification du pourvoi en cassation en droit pénal, sur l'obligation d'assurer les véhicules automobiles, sur l'application du principe de « la nécessité fait loi », sur la force majeure et l'exécution du mandat.

Le bâtonnier d'Alger, Tayeb Belloula, coordonnateur de l'O.N.A., en présentant la revue, souligne notamment « Depuis, pratiquement, l'accession de notre pays à l'indépendance des textes nouveaux ne cessent d'être promulgués. Il en résulte la nécessité de les expliquer et de les analyser à la lumière de leur application. Et aux juristes de se prononcer et d'apporter aussi leur concours notamment dans le cadre des réformes entreprises ou à entreprendre. Il s'agit là d'un devoir que les avocats algériens se font un honneur d'accomplir » conclut Tayeb Belloula qui assume la direction de cette publication.

A « El-Mouhamat » qui vient enrichir la gamme de l'édition nationale en Algérie, souhaitons la bienvenue. Et longue vie.

M.M.M.

Billet médical

L'angine toujours l'angine

Avoir mal à la gorge, aujourd'hui en Europe, est devenu une banalité quotidienne. En effet, l'angine très souvent d'origine virale est guérie en quelques jours sous médication antalgique et anti-inflammatoire.

Il en est tout autre, de l'autre côté de la Méditerranée, où l'équation mal de gorge, infection streptococcique, rhumatisme articulaire aigu et cardiopathie rhumatismale, reste d'actualité.

Cette actualité était pourtant celle de l'Europe des années 40-50, mais avec le développement socio-économique, l'amélioration des conditions de vie et de logement, l'éducation, une bonne nutrition, l'introduction de l'antibiothérapie et la prévention systématique des foyers streptococciques, on a assisté progressivement au recul, voire à une quasi-disparition de ce fléau.

Aujourd'hui, la cardiopathie rhumatismale reste l'apanage des pays en développement.

Du fait de son caractère de maladie transmissible, l'angine streptococcique et le rhumatisme articulaire aigu se développent dans les collectivités fermées et restent très répandus chez les jeunes enfants d'âge scolaire (5 — 15 ans).

Ils deviennent de ce fait, la première cible de la lutte contre les infections streptococciques et le rhumatisme articulaire aigu.

Docteur A. AMEUR

Directeur de « Communication Médicale Cardiologie »

- Antalgique : calme la douleur.
- Anti-inflammatoire : combat l'inflammation.
- Streptocoque : « microbe » très répandu et dont certaines souches sont très dangereuses.

Conférence

« Le rôle de la mosquée dans l'édification de la société islamique »

par le docteur Guessoum*

★ Le docteur Guessoum, homme de lettres, de philosophie et de pensée, est actuellement vice-recteur de l'institut musulman à Paris. Il a inauguré ce vendredi 8 mars, un cycle de conférences dont la charge lui a été confiée par le rectorat de la mosquée de Paris.

Parmi l'assistance, on notait la présence, entre autres, du docteur Maurice Bucaille, auteur du livre « le coran — la bible et la science », le professeur Roger Analdez, islamologue et professeur au Collège de France, le Père Michel Lelong, chargé de mission auprès du Pape pour les relations islamo-chrétiennes, le père Michel Serin, responsable des relations islamo-chrétiennes auprès de l'archevêché de Paris, le Pr Farhadi, ancien ambassadeur de l'Afghanistan à Paris et professeur à l'université de la Sorbonne, ainsi que de nombreux responsables d'associations à but humanitaire.

Dans son introduction, le docteur Guessoum décrit avec beaucoup d'aisance et de clarté le « rôle de la mosquée dans l'édification de la société islamique » et ce, en liaison avec la révélation coranique.

« C'est dans la mosquée que l'état islamique a été créé », a-t-il affirmé, ajoutant que « l'Islam, étant religion de l'unité, il ne sépare pas le spirituel du temporel et l'importance de la mosquée dans la vie du Musulman est soulignée par de nombreux versets, notamment celui du verset de la « lumière » et de nombreux hadiths.

« Pour le Musulman, toute la terre peut servir de « masjid » (lieu de culte). Le prophète (paix et salut sur lui) aurait dit « là où tu te trouves à l'heure de la prière, tu dois la faire, et là c'est un masjid ».

Faites pour accueillir l'assemblée des fidèles, la mosquée demeure toujours comme aux temps héroïques de l'Islam au centre de la vie sociale du musulman. Elle sert tout ensemble d'oratoire collectif, de maison commune, de salle d'audience et de quartier géné-

ral, c'est un lieu de collecte, d'aumône et de distribution, on y soigne les blessés, on établit les conversions les contrats de mariage, on y tient des conseils de jugement.

Leprophète (paix et salut sur lui) y instruisait ses compagnons des articles de son credo, et des prescriptions du culte islamique.

Il les haranguait et prenait leur avis pour la conduite des opérations militaires d'où, souligne l'orateur, « rôle politico-militaire lié à l'état et qui assurait en ce temps un équilibre entre Khalife et fidèles ».

« Pour un homme pieux, la mosquée est pôle d'attraction et un lieu de connaissance, c'est une source de rayonnement culturel et spirituel important. Elle assure à ses disciples une multidisciplinarité de connaissances, tout en aidant à la formation des intellectuels et des chercheurs ».

Tout clergé est étranger à l'islam. L'imam, qui est une personne respectable prise parmi les fidèles et que tout autre pourrait suppléer, dirige la prière collective.

Le « minbar » qui voisine avec le « mihrab » est la chaire à prêcher musulmane. Il sert pour le prône de prédicateur qui en gravit quelques marches et se tient debout pour parler aux fidèles.

Les femmes sont admises à la mosquée à condition qu'elles se conforment à un comportement exigé.

En conclusion, le conférencier pose la problématique suivante :

« Quel est notre conception de la mosquée face au monde moderne ?

Il faudra peut-être reviser son rôle, afin de répondre à toutes les questions posées et élargir le champ d'action des lieux de culte de l'Islam pour combler les besoins de l'homme dans le domaine sociale par ex : secours aux malades, orientation des égarés, visite aux prisonniers, aumône, scoutisme, etc.

La prochaine conférence sera tenue par le Pr Vincent Monteil sur le thème suivant : « Ibn-Khaldoun — historien et précurseur de la sociologie au XIV^e siècle ».

Rabia DOULACHE

* ancien professeur de philosophie à l'université d'Alger
membre du conseil supérieur islamique
ancien secrétaire général de l'union des traducteurs et interprètes à Alger, militant du FLN.

Conférence au centre culturel

« Dialogue Nord-Sud et les problèmes de transfert de technologie... »

Transfert de technologie ou transfert de civilisation technologique ?

Dans un monde marqué par l'hégémonie marchande des pays industrialisés et par les positions monopolistes de l'Occident, y a-t-il lieu de parler véritablement de « dialogue » dans les relations Nord-Sud ?

La conférence donnée l'autre mardi soir au Centre culturel algérien par M. Ahmed Henni, universitaire auteur de plusieurs ouvrages économiques, avait pour thème « dialogue Nord-Sud et les problèmes de transfert de technologie d'utilisation et de formation de la main-d'œuvre », effleurait justement ces questions.

On voit d'avance la profondeur d'un tel sujet, que deux heures de réflexions, ne peuvent circonvenir totalement. Car le sujet pose davantage de questions qu'il n'en résout, et ouvre des perspectives réflexives sur le champ des discussions et des débats qui, en l'occurrence, augurent de la bonne santé de l'esprit d'analyses des étudiants algériens venus écouter l'intervenant et qui ont participé activement au débat.

Car un transfert de technologie est-il un simple contrat économique où un producteur propose une marchandise à un client demandeur, dans le simple cadre des lois du marché qui régissent le monde économique ?

La question est plus complexe qu'elle n'y paraît de prime abord, et amène des réponses où interfèrent le politique, l'économique voire le social.

Alors transfert de technologie ? transfert de maîtrise ? transfert de pratique technologique ? voire transfert de civilisation technologique ?

Tout le débat est là, puisque une technologie sophistiquée dans sa pratique ne peut réussir dans sa greffe dans un pays du Tiers monde que si ledit pays est armé pour faire face aux soubresauts de la complexité de la machine.

M. Henni ne s'est pas fait faute de mettre en évidence les prolongements socio-économiques qui président aux importations de certaines technologies.



Ahmed Henni



Maamar Boukerrou

Importer, par exemple, de l'audiovisuel sans maîtriser le contenu est un de ces paradoxes des échanges internationaux.

Importer du matériel informatique sans maîtriser les programmes, les logiciels, les intelligences artificielles, c'est l'un de ces problèmes auxquels se heurte plus d'un pays du Sud.

L'intervenant a mis en exergue un postulat qui repose sur « l'apprentissage de l'étrangeté » de la machine pour maîtriser la technologie.

Autre aspect de l'intervention :

L'utilisation et la mise en œuvre de cette technologie transférée.

Sans doute l'apprentissage de la prime enfance facilitera plus tard le contact du futur adulte avec le monde complexe de la technologie. C'est là une démarche qui va dans le sens de la marche vers la rationalité. Cette rationalité qui, de plus en plus, va régir le monde de la technologie de demain. En tout cas selon les modèles proposés par le Nord.

L.A.

● Cinéma

« Villes d'Algérie au XIX^{ème} siècle »

Vendredi dernier s'est déroulée au centre culturel algérien la projection du film « Villes d'Algérie au XIX^{ème} siècle », produit par le centre culturel algérien-Amicale des Algériens en Europe et réalisé par Abder Isker.

Le mois d'octobre dernier, évoquant la projection en avant-première de ce film, nous écrivions :

« L'exposition fut plus qu'un succès. L'album plus qu'un ouvrage majeur. Voilà aujourd'hui un autre temps fort de ces « villes d'Algérie au XIX^{ème} siècle » qui nous reviennent sous la forme d'une œuvre filmique aux multiples et indéniables qualités.

S'il a fallu tout le talent que l'on connaît à Abder Isker, pour faire de cette promenade à travers quarante tableaux, vingt minutes d'une plongée éblouissante dans la mémoire de notre passé ; il aura surtout fallu l'admirable texte de Mourad Bourboune pour faire passer un souffle lyrique sur ces images ruisselantes par elles-mêmes de lumière, et pour faire résonner en nous les échos épiques gravés au plus profond de ces pierres, ces paysages — témoins séculaires de l'âme algérienne — et que les peintres de l'autre siècle ont immortalisés sous leurs pinceaux.

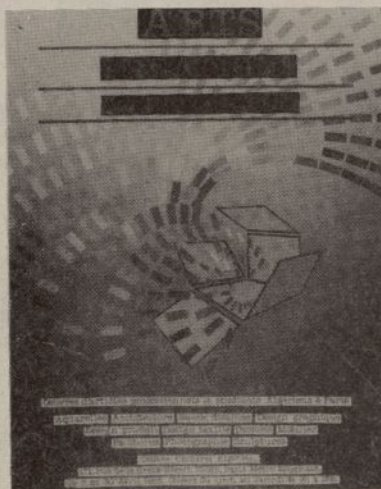


Maamar Boukerrou

● Exposition

Arts Créations

jeune génération
au centre culturel algérien
171, rue de la Croix Nivert
75015 Paris
Du 3 au 30 avril



● Philatélie

Jeux sportifs nationaux



Le ministère des Postes et Télécommunications de la République Algérienne Démocratique et Populaire a émis au mois de mars 1985 un timbre-poste à 0,80 DA (Jeux Sportifs Nationaux).

Date de la vente générale, le 30 mars 1985 dans tous les bureaux de poste, en Algérie.